

Le petit
SAINT-CANNAT

MAI 2022 • REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS

Le complexe de la Seigneurie
Notre nouveau gymnase de qualité



Directeur de la publication
Jacky Gérard
 Maire de Saint-Cannat

Responsable de la publication
Dominique Camhi,
 Adjointe à la Communication

Rédacteur en chef
Dominique Camhi
 Adjointe à la Communication

Conception
 Saint-Cannat Communication

Crédit Photos
D. Camhi
Hugues Castan
 Associations

Impression
Imprimerie C.C.I.
 04 91 03 18 30

Si vous ne recevez pas
 le "Petit Saint-Cannat",
 faites-vous connaître auprès du
 service Accueil
 04 42 50 82 02
 accueil.mairie@ville-saint-cannat.fr
 Pour toute information,
 saint-cannat.fr

Le Kiosque Saint-Cannaden

Une idée, une suggestion... Vous avez la parole !

Une initiative mise en place pour faire vivre la démocratie locale, l'innovation citoyenne et la solidarité. Présentation d'association, action solidarité, suggestion pour améliorer la vie du village, animation... Tout le monde peut participer. Une fois par mois, une idée sera sélectionnée et soutenue par la Municipalité.

lekiosque@ville-saint-cannat.fr



AU FIL DES JOURS

Tous les trois mois, l'agenda culturel et événementiel « Au Fil des Jours » vous informe des animations et sorties prévues sur notre Commune. Disponible en mairie et dans les salles municipales.

Si vous êtes une association et que vous souhaitez nous informer d'un événement à venir, merci d'envoyer un mail à communication@ville-saint-cannat.fr. Nous ne manquerons pas de la diffuser sur notre site internet également.

03 - ÉDITO

04 - ACTUALITÉS

Le Complexe sportif de la Seigneurie

08 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Le programme interassociatif sport santé
 Focus sur l'évolution des consommations et dépenses de l'éclairage public de la Commune

Une dynamique très appréciée dans nos écoles
 La Restauration scolaire

Saint-Cannat se mobilise en faveur de l'Ukraine
 Renouvellement de vos cartes d'identités et passeports
 Dépôts sauvages... Les incivilités, ça suffit !

Le Yarn Bombing, vous connaissez ?
 Conseil Municipal du 15 février 2022
 Conseil Municipal du 29 mars 2022
 Conseil Municipal du 14 avril 2022

16 - VIE ÉCONOMIQUE

Balade gourmande au Château de Beaupré
 Château Montaurone, travaux, millésime et médailles
 Les vignerons du Roy René, les beaux jours sont enfin là !
 Summer Chill à Villa Minna

Le Domaine du Val Dernier, double médaille d'Or
 Carton plein pour le Business Lunch de l'APAEP
 Al'unisson, école d'art du mouvement

Un nouveau conseiller en immobilier à Saint-Cannat
 Flart Tattoo

Un nouveau concept de beauté et de bien-être
 Aura Lune, faites entrer la magie dans vos vies
 Le Petit Méditerranéen, un biscuit désormais célèbre

20 - TRAVAUX

21 - SOLIDARITÉ

Ateliers de prévention pour les jeunes de + de 60 ans
 Un minibus pour les séniors de l'EHPAD
 De la couture solidaire et bénévole

22 - ENVIRONNEMENT

Une AMAP qui colle aux enjeux des crises actuelles
 MPE13 agit pour l'environnement
 Avec la Tortue qui Secoue le Monde on ne s'ennuie pas

24- JEUNESSE

Le festoche du Fil d'Ariane
 Champ Libre est de retour
 Recensement à 16 ans
 Service National Universel
 Atelier Bombe à Graines
 Ecoles et Parents œuvre pour vos enfants
 Actualités des crèches de Saint-Cannat
 Les jeunes Saint-Cannadens,
 des spectateurs formidables

28 - CULTURE

Paroles de Femmes
 14è Millésime de la Nuit des Bacchanales
 Les news de l'atelier du Possible
 Le festival La Belle Récré fête ses 10 ans
 Ecole Municipale de Musique Barbizet
 La Bibliothèque Edmonde Charles Roux
 Geste et Harmonie
 Gala de fin d'année Aroma de Cai
 Retour en images sur le Carnaval

34 - CULTURE ET TRADITION

Le Foyer Rural
 La fête du Printemps
 Lou Printemps Provençau
 Hommage à la Comtesse Saint-Priest

36 - SPORT ET BIEN-ÊTRE

Andréa Forton Bellini
 Le sporting Club sur tous les fronts
 Nouvelle étape au Handball Concernade
 Du nouveau chez les Kinés du Sport
 Kanajog et compagnie
 Le Boxing Club
 La vie du Club de Tennis
 Nage avec palmes. Kalliste qualifiée
 Journée du championnat de pétanque
 Course de la trévaresse
 La GV en tenue printanière

42 - POINT DE VUE

43 - ÉTAT CIVIL



PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
 Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône

ÉDITO

Chères Saint-Cannadènes, Chers Saint-Cannadens,

L'été arrive et avec lui le beau temps qui nous permettra de nous aérer et de retrouver les activités de plein-air, sans les contraintes de la crise sanitaire mais avec prudence car la propagation du virus continue.

La joie de vivre qui en découle contraste avec la situation que vivent les populations ukrainiennes et les victimes de ce conflit alors que l'on ne pensait pas revoir une telle guerre en limite immédiate de l'Europe.

La Municipalité et le tissu associatif de notre Commune ont à nouveau fait preuve de la générosité et de la solidarité envers les populations en souffrance.

Souhaitons que ce conflit ne s'étende pas et que la paix revienne très vite.

Le premier trimestre nous semble être passé très rapidement du fait de la charge de travail assumée : poursuite de nos investissements, élaboration de nouveaux projets dont celui de l'extension des locaux scolaires et périscolaires, vote du compte administratif, élaboration et vote du budget primitif, ...

Sur le plan des investissements, on ne peut être que stupéfait des propos (complètement inexacts) contenus dans le mot de l'opposition. Compte tenu des chiffres comptabilisés et votés (même par les élus de l'opposition), il ne peut s'agir que d'un manque de compétence budgétaire ou d'une évidente mauvaise foi :

- Investissements TTC 2020 : 4 674 752 €
 - Investissements TTC 2021 : 5 406 716 €

Il ne s'agit pas de promesses mais de réalisations concrètes, conformes à notre programme ambitieux. Cela porte notamment sur la Plateforme sportive de la Seigneurie qui répond à un besoin nécessaire, attendu, et qui engendre dès l'ouverture la satisfaction de nos sportifs et de notre jeunesse.

Notre stratégie budgétaire et financière reste constante : monter avec précision les dossiers ; obtenir le maximum de subventions ; constituer une épargne de précaution (qui nous a bien servi pour boucler le budget primitif

2022 sans recours à l'emprunt) ; puis engager les investissements.

Quant à mon rôle au sein du Conseil départemental (*), je l'exerce pleinement et en parfaite harmonie avec la Présidente Martine Vassal, tant dans les délégations qui m'ont été confiées que dans l'obtention des très nombreuses subventions sollicitées par la Commune : au cours des 4 dernières années les taux de subventions ont varié entre 70 % et 80 % du montant HT des travaux !

Pour rassurer ceux qui pourraient croire aux affirmations qui ne visent qu'à me dénigrer, je puis affirmer qu'avec mon équipe municipale dynamique nous allons poursuivre notre programme d'investissements pour encore mieux équiper notre Commune et la qualité de vie de nos administrés.

Bien cordialement,

Jacky GÉRARD

(*) Mon mandat au Département se terminera en décembre 2027.

Commémoration des Martyrs de Sainte-Anne

Samedi 11 juin

10h Rendez-vous au Mémorial de Sainte-Anne à Lambesc

Élections législatives

Dimanches 12 & 19 juin

Plusieurs Bureau de vote
 Service Élections 04 42 50 82 14



Le complexe sportif de la Seigneurie Un équipement fonctionnel de qualité

© Joel Levi-valensi



© Hugues Castan

Le complexe sportif de la Seigneurie a été mis en service le 18 février 2022, après deux ans et demi de travaux dans un contexte sanitaire compliqué. Globalement, les délais de livraison ont néanmoins été respectés et aucun surcoût lié à la crise n'a été constaté malgré quelques difficultés notamment en termes de coordination et d'approvisionnement.

La genèse du projet

La construction de cet équipement structurant pour notre commune est un projet initié sur le mandat précédent. Deux lieux d'implantation possibles avaient été initialement envisagés. L'un se situait au nord du village, l'autre au sud, chacun des lieux présentant des avantages et des inconvénients. Le choix s'est finalement porté par opportunité sur la seconde solution créant un ensemble cohérent de proximité en regroupant tous les équipements sportifs dans un même secteur.

La réalisation

Parallèlement à la procédure d'acquisition foncière, le programme a été élaboré en adéquation avec les besoins définis et les contraintes urbanistiques imposées, notamment la préservation de la vue sur notre clocher en entrée de ville côté route de Salon qui a toujours été une priorité pour l'équipe municipale. Les procédures de consultation ont été lancées afin de contractualiser avec un groupement d'entreprises qui a été chargé de réaliser le complexe sportif. La Municipalité a décidé de lancer un marché global sur performance*. Quatre projets ont été présentés en commission d'appel d'offres et la proposition du groupement Baudin Châteauneuf a été retenue à l'unanimité de ses membres. Avec un mandataire solidaire, trois entreprises et de nombreux sous-traitants, les phases d'études préalables ont été lancées, le permis de construire a été déposé et les travaux ont ainsi débutés en octobre 2019.



© Hugues Castan



© Hugues Castan

La mise en service progressive du complexe sportif de la Seigneurie
Préalablement à la livraison du complexe, une vaste concertation itinérante a été organisée avec les futures associations utilisatrices. L'objectif était d'appréhender leurs besoins au niveau des créneaux d'occupation et en termes de matériels afin d'y répondre avec des équipements fonctionnels et de qualité. Plusieurs réunions de travail se sont tenues et ont permis de recueillir et de prendre en compte au maximum les avis et les demandes des associations qui se sont impliquées dans le projet.

Le lundi 18 février dernier, le nouveau complexe sportif de la Seigneurie a été mis en service de façon progressive pour le plus grand plaisir de tous.

Ce complexe est composé d'une première structure au-dessus du ruisseau du Budéou qui héberge deux terrains de tennis couverts et qui permet au Tennis-club Saint-Cannat de maintenir la pratique sportive quel que soit le temps et la température extérieure. Plus de 110 enfants sont aujourd'hui accueillis dans cet espace dédié au sein de l'école de tennis. La seconde structure s'ouvre sur une esplanade qui offre une vue sur notre magnifique et emblématique clocher. Elle héberge deux salles de danse polyvalentes, un dojo, un gymnase et des vestiaires dédiés pour chaque espace. L'ensemble est précédé d'un grand hall d'accueil, d'une salle de réunion et de nombreux espaces de stockage et de rangements à la disposition des associations. Les disciplines aujourd'hui pratiquées sont diverses et offrent ainsi aux habitants de Saint-Cannat un large choix d'activités sportives et culturelles.

Un futur parc paysager

Des travaux d'aménagement extérieurs viendront très prochainement compléter cet équipement d'envergure. Il s'agira notamment de créer un parc paysager sur un terrain de près d'1 hectare. Il sera conçu comme un lieu de rendez-vous intergénérationnel à proximité du centre urbain, avec des espaces naturels valorisant la biodiversité et des espaces ludiques et sportifs.

Ce nouveau complexe en contiguïté du plateau sportif Albert Barre est aujourd'hui un atout majeur pour notre commune. Il vient compléter les différents locaux mis à disposition des associations. Il constitue un équipement supplémentaire nécessaire au développement d'un tissu associatif local prospère et dynamique qu'il faut continuer à préserver et à encourager.

Joël Levi-Valensi
Premier adjoint au Maire

* Cette procédure de contractualisation réglementaire et novatrice permet d'associer les opérations d'exploitation et de maintenance à la réalisation d'un ouvrage afin d'atteindre des objectifs de performance notamment énergétique et économique.



© Joel Levi-valensi



© Hugues Castan

Le complexe de la Seigneurie en chiffres à ce jour :

Démarrage des travaux : Octobre 2019
Coût des travaux : Gymnase + tennis + aménagements abords : 5 820 400 € HT
Taux de subventionnement : 70%
Mise en service : Février 2022

Dojo : 217 m²
Salle de danse 1 : 89 m²
Salle de danse 2 : 115 m²
Gymnase : 1212 m²
Surface totale : 2381 m²
Nombre d'associations utilisatrices : 12
Nombre d'adhérents : 820
Mobilisation hebdomadaire :
126 heures hors week-end

Le programme inter-associatif sport-santé suit son cours...



Pour en savoir plus :
contact@miss-13.com
06 33 06 91 78

Le 17 mars dernier, la convention du projet inter-associatif Sport & Santé a été reconduite en présence de la MISS 13 - Maison Intercommunale Sport Santé, des associations partenaires, d'élus du comité de pilotage du dispositif financé par la Municipalité, du Maire Jacky Gérard et de son 1er Adjoint Joël Levi-Valensi.

Lancée en 2019 par la Municipalité en partenariat avec la MISS, ce dispositif innovant est un programme proposant du sport sur ordonnance aux personnes touchées par une Affection de Longue Durée (ALD).

La Municipalité souhaite pérenniser ce projet visant à impliquer de manière collaborative et participative trois catégories d'acteurs : les médecins, les associations sportives et les patients. Dans le cadre de ce dispositif, les associations Foyer Rural, Sports & Loisirs, Tennis Club et MISS 13 proposent de multiples activités : Tennis, Badminton, Gateball, Gymnastique, Marche.

St Cannat Communication



Une dynamique très appréciée dans nos écoles

Le protocole sanitaire imposé par l'Éducation nationale s'étant enfin allégé. Les élèves, à leur grande satisfaction, n'ont plus l'obligation de porter un masque et voient la fin des restrictions des activités sportives.

Ainsi, pour cette période les projets pédagogiques seront conduits sans restriction. Cette année, le projet "Carnaval" a été finalisé pour le plus grand plaisir de chacun. Les élèves des Santolines ont transporté, hors école, le personnage de Caramantran qu'ils avaient confectionné. Et comme le veut la tradition provençale, celui-ci a été ac-

cusé de tous les maux, jugé, et brûlé en présence des élèves et des enseignants qui pour l'occasion s'étaient déguisés.

Toujours en relation avec les projets, les activités scolaires, les apprentissages, la vie extrascolaire reprend. Différentes actions comme le Cross, le Reboisement, les Classes de découverte, les Sorties viennent en ce dernier trimestre étayer les connaissances acquises en classe. La Municipalité qui engage des moyens importants dans le secteur scolaire et périscolaire, voit avec satisfaction, cette dynamique qui anime les équipes enseignantes de la

Commune et les assure de son soutien.

Beaucoup de mesures du protocole sanitaire ont été mises en place dans les établissements scolaires depuis deux ans. Plus récemment, des capteurs de CO2, non obligatoires mais recommandés, ont été installés dans les écoles afin de renforcer les mesures du protocole sanitaire déjà en place.

Belle fin d'année scolaire aux enfants et aux enseignants !

Mireille Catelin,
Conseillère municipale
Chargée des Affaires scolaires

Focus sur l'évolution des consommations et dépenses de l'éclairage public de la Commune

Au 31 décembre 2021, on recense 38 contrats fournis par Plüm Energie dans le cadre du groupement d'achat du SMED 13.

La situation depuis 2013

Les consommations sont en baisse constante grâce aux travaux de rénovation démarrés sous le mandat précédent.

En 2019, le fournisseur a facturé l'équivalent de 267 000 kilowatt-heures pour l'éclairage public. Cela représente une baisse de 40 % (- 195 000 kilowatt-heures) depuis 2013.

La Commune continue de réduire la consommation électrique de son éclairage grâce aux opérations de relamping (passage en LED). En 2021, la facture est d'environ 45 000 €. La baisse des consommations a engendré une économie de l'ordre de 7% sur la facture annuelle entre 2020 et 2021.

Ainsi, la Commune est parvenue à réduire la facture annuelle d'électricité de son éclairage public d'environ 11 000 € (-20%) entre 2013 et 2021 malgré la hausse globale du prix de l'énergie enregistrée en 2021.

Les perspectives pour 2022

Au 1er janvier 2022, les prix du marché du SMED 13 ont subi une très forte augmentation. À consommation égale, la facture devrait augmenter de 7% environ, soit un surcoût d'environ de 32 000 € à prévoir.

En 2022, il sera donc d'autant plus important de chercher à réduire les consommations d'éclairage public.

Plusieurs leviers sont possibles :

- Rénovation en LED, avec système bi-puissance pour pouvoir réduire la puissance en cœur de nuit, voire des systèmes de détection de présence pour les rues peu empruntées.
- Extinction nocturne dans les zones peu fréquentées.

C'est dans ce souci d'économie d'énergie et de préservation de la faune nocturne que la Commission Environnement, transition écologique et solidaire et cadre de vie a validé la baisse de puissance de l'éclairage public de 22 heures à 6 heures du matin dès le mois de mai.



Source : Economie de flux ACTEE

Danièle Barbier

Adjointe au Maire
Environnement, transition écologique et solidaire, cadre de vie

La restauration scolaire à Saint-Cannat La qualité, une ambition primordiale



Comme on le sait l'alimentation intervient de façon importante dans le bon développement des enfants et dans la qualité de leur apprentissage. La Municipalité a fait le choix depuis la fin du marché de restauration de réaliser un cahier des charges soucieux de cette qualité. Cette demande a entraîné un changement de prestataire de restauration.

Dans les faits, la quantité prédominait parfois la qualité dans les habitudes des années précédentes... Nous travaillons à présent sur le choix de produits frais avec un cuisinier qui met tout son cœur à satisfaire les enfants et usagers du CCAS.

Exit les surgelés de l'autre bout du monde, et bienvenue aux produits frais !

Un temps d'adaptation (qui peut certes paraître trop long), est nécessaire lorsqu'un changement aussi important se produit.

Chaque trimestre, lors de la Commis-

sion des menus, nous œuvrons à l'amélioration des préparations tant en matière de goûts qu'en prenant soin d'adapter les quantités à l'appétit des Saint Cannadens.

La réglementation actuelle demande 50% de produits SIQO - Signes officiels de la qualité et de l'origine (inao.gouv.fr) dont 20% de produits BIO. Nous proposons actuellement aux enfants 44% de produits bio, 62% de produits durables dont la majorité est issue de la production locale.

La variété peut paraître faible depuis le début de l'année. Il faut savoir qu'elle est liée à la saisonnalité et à la disponibilité des produits locaux.

Grâce à cet approvisionnement local et frais, la guerre qui sévit actuellement à nos portes n'a pas encore eu d'effet sur notre restauration municipale.

Pour autant tous les industriels de l'agro-alimentaire ont fait part de leur inquiétude pour les mois à venir. Les marchés en cours peuvent à tout moment être revus en fonction de la disponibilité et des prix des marchandises.

Les Animations mensuelles et interventions auprès des enfants qui ont été mises en œuvre dans le cadre de ce nouveau marché se poursuivent. N'hésitez pas à consulter le site de la Mairie et vous inscrire sur la page "Soyons complices" afin de connaître les menus

et événements proposés à vos enfants. (<https://sites.google.com/api-restauration.com/saintcannat/soyons-complices-%C3%A0-table>)

Quelle que soit la situation, nous sommes à l'écoute des remarques, et transmettons à notre prestataire les axes d'amélioration possibles.

Béatrice Rossi Lumbroso,
Conseillère municipale,
Pour l'équipe des Affaires scolaires

Transport scolaire

Le service périscolaire ne gère plus les transports scolaires.

Les administrés doivent s'inscrire sur le site de la Métropole : www.lepilote.com/fr/inscription-transports-scolaires/90

Besoin d'aide pour créer votre compte en ligne ?

Contactez Lisiane Gardelle du service d'Aide aux démarches administratives sur internet au 06 73 32 39 31.

Pour plus d'infos sur les transports scolaires, contactez la Métropole - soit par mail : transports.scolaires@ampmetropole.fr - soit par téléphone : 0 800 710 588 (appel gratuit)

Saint-Cannat se mobilise en faveur de l'Ukraine

Nombreux furent les Saint-Cannatens à se déplacer jusqu'à la cour de l'espace coopérative le mercredi 16 mars pour donner du matériel de puériculture, du matériel médical, des couvertures, des médicaments et même 4 fauteuils roulants...

Face à une forte demande de la population, les membres de la Commission Action Sociale ont organisé une collecte avec l'aide de bénévoles, notamment du CCFE, et en un temps record le camion de la Mairie mis à disposition par les services techniques s'est rempli.

L'émotion était palpable ce jour-là, les objets déposés avaient leur histoire, souvent racontée par les généreux donateurs.

Le centre de secours de Pelissanne qui a centralisé l'opération a pu récupérer une partie de ces dons, le matériel médical et les médicaments quant à eux furent acheminés par L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Aix jusqu'en Pologne.

Pour rappel, le Conseil municipal du 29 mars dernier a voté à l'unanimité l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € au Faceco* dans le cadre des actions en faveur des populations sinistrées ukrainiennes.

Audrey Rubiolo

Conseillère municipale

Pour Monique Guillet, élue en charge du CCAS

* Afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien dans les territoires, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a activé le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (Faceco). Ce mécanisme permet à toutes les collectivités qui le souhaitent, quelle que soit leur taille, d'apporter leurs contributions financières pour financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit.

En ce qui concerne les propositions d'hébergement des réfugiés ukrainiens sur Saint-Cannat

=> les particuliers doivent d'abord s'inscrire sur le lien "parrainage" : <https://parrainage.refugies.info>



Dépôts sauvages. Les incivilités, ça suffit !

Encore et toujours des dépôts sauvages d'ordures ménagères, de gravats et de déchets jonchent les pieds des containers de tri !

Ces incivilités nuisent à la propreté publique, sont des marques d'irrespect envers ceux qui appliquent les consignes de tri et peuvent occasionner des accidents (envols de matériaux, pollution, blessures par du verre brisé...).

Il existe des services pour vous débarrasser de vos encombrants

=> Déposez-les à la déchèterie de Saint Cannat ! Pour rappel, l'accès à la déchèterie se fait désormais par lecture automatisée des plaques d'immatriculation de votre véhicule.

Vous devez donc au préalable vous enregistrer sur le site internet dédié. => Prenez rendez-vous auprès des services de la Métropole au 04 42 91 49 00 ! Les enlèvements se font le 2ème mardi du mois - Responsable : Sandra Vitabile 04 90 09 26 70.

Des sanctions pour pénaliser les réfractaires

Il faut savoir que tout dépôt sauvage sur la voie publique ainsi qu'autour des conteneurs ne garantit pas leur retrait.

Et surtout il n'est, en aucun cas, autorisé !

De fait, la Municipalité vous informe qu'elle va multiplier l'installation de caméras à des fins de verbalisation.

Les agents de police municipale peuvent vous pénaliser !

- Contravention d'une amende forfaitaire de 3e classe, soit 68 € ou 180 € en cas de majoration.

- Contravention de 4e classe avec une amende maximale encourue de 750 € si les déchets abandonnés "entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage".

- Contravention de 5e classe avec une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € avec confiscation du véhicule si les déchets sont transportés à l'aide d'un véhicule pour effectuer un dépôt sauvage.

Nous comptons donc sur votre civisme.

La Police Municipale

04 42 50 82 22

L'été approche...

Pensez à renouveler vos cartes d'identités et passeports !

À l'approche des congés d'été, les délais sont de 3 à 4 mois pour obtenir un rendez-vous afin d'établir ou de renouveler carte d'identité et passeport auprès de n'importe laquelle des 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil ! Les plus proches de St Cannat sont les Communes d'Aix, Lambesc et Salon.

Service facultatif : la pré-demande en ligne

Nous vous conseillons de faire une pré-demande en ligne en créant un compte sur le site de l'agence Nationale des Titres Sécurisés :

moncompte.ants.gouv.fr/connexion
Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes

d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Si vous êtes peu habitué à l'outil informatique, la Mairie vous accompagne !

Si vous ne maîtrisez pas l'outil informatique un service municipal d'aide aux démarches administratives peut vous aider. Ce service reçoit uniquement sur rendez-vous au numéro suivant : 06 73 32 39 31.

Laissez un message en indiquant vos nom et numéro de téléphone, l'objet du besoin, et vous serez rappelé dans les meilleurs délais par l'agent responsable du service qui vous accompagnera.



Le "Yarn Bombing" vous connaissez ?

C'est le lien entre graffiti et tricot qui n'ont a priori rien en commun... De l'union de ces deux activités est né un art urbain tout à fait original... Le Yarn Bombing, aussi appelé Knit graffiti, qui consiste à recouvrir le mobilier urbain de tricot : bancs, troncs d'arbre, statues... Il s'agit de susciter des réactions, d'humaniser des lieux, de colorer les villes et de donner le sourire. Quoi de mieux qu'habiller certains arbres du Jardin Joseph Richaud aux couleurs du printemps pour émerveiller petits et grands ?

Merci à toute l'équipe de l'Epicierie Solidaire à l'initiative de ce projet, qui, depuis le mois d'octobre, organise des ateliers tricot tous les mardis après-midi. Les bénévoles y ont mis tout leur cœur et ça se voit !

Merci également à la Municipalité pour avoir permis à ce beau projet de voir le jour. A noter : toute action de ce genre reste illégale et est considérée comme du vandalisme lorsqu'elle n'est pas commandée par les pouvoirs publics.

St Cannat Communication



15 FÉVRIER 2022

1°) Avances sur subvention à des associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, D. Camhi ne prenant pas part au vote pour l'association la Belle Récré, décide d'attribuer des avances sur subventions 2021 :

- De 10 000 € aux Amis de l'Instruction Laïque de Saint Cannat (AIL) de Saint Cannat,
- De 20 000 € à Planète Jeunes,
- De 5 530 € à l'OCCE de la Touloubre,
- De 2 000 € à la Belle Récré,
- De 6 000 € au Syndicat d'initiative de Saint Cannat.

2°) Modification à l'AP/CP n°3 du gymnase de la Seigneurie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier l'AP/CP n°3 sur l'opération d'investissement n°531 « Aménagement secteur Seigneurie » pour un volume global de 6.800.000 € TTC et un crédit de paiement 2021 (voté en octobre 2021) de 2 372 570,11 € TTC, et de reporter le solde de crédits de paiement sur l'année 2022 pour un montant de 979.637,92 € TTC.

3°) Garantie d'emprunt pour la construction de logements sociaux – UNICIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

Article 1 :

- Accorder la garantie communale d'emprunt à hauteur de 45 % pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 6.599.509 euros souscrits par la SA HLM UNICIL auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrats de prêts ci-après :
- o Contrat PLUS-PLAI n°122050 constitué de six lignes, d'un montant de 5.120.954 euros,
- o Contrat PLS n°121914 constitué de cinq lignes, d'un montant de 1.478.555 euros.

Ces prêts sont destinés à financer l'opération d'acquisition en VEFA de 50 logements sociaux dénommée "Cocoon.Ages", située Chemin du Budéou à Saint-Cannat. Lesdits contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération .

Article 2 :

- Dire que la garantie de la commune est accordée pour la durée totale des contrats de prêt n°122050 et n°121914 (durée de l'amortissement et du préfinancement), et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA HLM UNICIL dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec accusé de réception de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à la SA HLM UNICIL pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. La Commune s'engage pendant toute la durée des contrats de prêts n°122050 et n°121914 à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ceux-ci.

Article 3 :

- Approuver les conventions de garanties d'emprunts, ci-annexées, entre la Commune de Saint Cannat et la SA HLM UNICIL.

Article 4 :

- Monsieur le Maire de Saint Cannat, ou en son absence durable Monsieur le Premier Adjoint, sont autorisés à signer la convention de garantie, ainsi que toutes les pièces relatives à cette garantie d'emprunt.

4°) Débat sur la participation financière des collectivités à la protection sociale des agents

La réglementation prévoit la tenue d'un débat sur la protection sociale des agents avant le 15 février 2022. La participation des employeurs territoriaux, aujourd'hui possible, va devenir obligatoire. Voir le document joint

Pour information, la commune de Saint Cannat apporte déjà une participation financière à la protection des agents municipaux supérieure au minimum défini par les décrets.

- Santé ("mutuelle") : 25 € / mois
- Prévoyance ("garantie maintien de salaires") : 12,5 €/mois

Le volume financier de ces participations en 2021 a été de 17.880 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue de ce débat.

5°) Demande de subvention pour l'extension du groupe scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter l'Etat pour une subvention de 179.326 € pour les travaux d'extension et d'amélioration du groupe scolaire présentés ci-dessus, au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) année 2022,
- De solliciter la région SUD PACA pour une subvention de 179.325 € pour les travaux d'extension et d'amélioration du groupe scolaire présentés ci-dessus, au titre du FRAT (Fonds régional d'aménagement du territoire) année 2022,
- De s'engager à respecter les conditions de financement de l'Etat et de la Région SUD PACA.

6°) Demande de subvention au département 13 pour projet photovoltaïque

Les présents dossiers concernent l'installation de dispositifs de production d'énergie photovoltaïque.

- Dossier n°1 : Groupe scolaire : Installation de dispositifs photovoltaïques sur 3 toitures, et d'une ombrière dans la cour des Santolines. L'énergie sera utilisée en autoconsommation. Il est précisé que cette installation photovoltaïque relève de la politique publique de lutte contre le réchauffement climatique et qualité de l'air, et non de la politique des locaux scolaires. Cout prévisionnel 226.408 €HT

- Dossier n°2 : Parking de la crèche : Installation d'un dispositif photovoltaïque. Il s'agira d'abord d'un dispositif de taille modeste (5 places de parking) afin de voir l'effet visuel sur les espaces urbains. L'énergie sera utilisée en autoconsommation. Cout prévisionnel 21.262,50 €HT

Plan de financement :		
Département	60%	148.836,30 €
Métropole	20%	49.612,10 €
Auto financement	20%	49.612,10 €
Cout global		248.060,50 €

Planning prévisionnel :
 Installation dans la cour des Santolines Fin 2022
 Installation en toitures 1^{er} trimestre 2023

NB : il est prévu de solliciter 2 autres dossiers en 2022 : véhicules électriques et éclairage public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Plan Air Energie Climat Territorial » 2022, pour les projets présentés ci-dessus, à un taux de 60% pour une subvention de 148.836,30€,
- De s'engager à respecter les conditions de financement du Département,
- De rapporter (annuler) la délibération n°2021-069 en date du 12 octobre 2021.

7°) Cession d'un terrain à vocation économique au Plan d'Aigues

La Commune est propriétaire d'un terrain à vocation économique au Plan d'Aigues, sur le chemin de la Diligence, incluant une ancienne maison de garde barrière. Sa superficie cadastrée est de 4.333 m². Il a été équipé en réseaux en 2018.

N° parcelles	Superficie cadastrée
AP 65	604 m ²
AP 66	238 m ²
AP 81	1.673 m ²
AP 83	871 m ²
AP 87	505 m ²
AP 88	166 m ²
AP 79	55 m ²
AP 82	212 m ²
AP 90	9 m ²
Une partie de la parcelle AR 30 (longe de terrain en bordure de la voie)	Environ 800 m ² à détacher de la parcelle de 1.707 m ²
TOTAL	5.133 m ²

La Commune a reçu une proposition d'acquisition par un entrepreneur local, Monsieur Pascal Ragois, qui souhaite y construire un siège pour son groupe dénommé Ragois Holding Finances.

La proposition d'acquisition concerne le terrain d'activité et une « longe » de terrain (parcelle cadastrée AR30) en bord du chemin de la Diligence. Le prix proposé est de 750.000 € pour le terrain d'activité et 40.000 € pour la longe de terrain (prix à confirmer car il n'est pas prévu de céder la totalité de la parcelle AR 30).

A noter :

- Une servitude de passage vers le bassin pluvial au nord du site devra être assurée au profit de la Commune et de la Métropole AMP
- Concernant l'intérêt environnemental du site, la Commune demande à être associée aux réflexions sur le projet architectural.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la cession des parcelles présentées ci-dessus pour un montant global de 790.000 € et de dire que les frais liés à cette cession sont à la charge de l'acquéreur.

8°) Règlement du gymnase de la Seigneurie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le règlement intérieur du gymnase de la Seigneurie.

9°) Règlement de la bibliothèque municipale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le nouveau règlement de la Bibliothèque municipale Edmonde Charles-Roux et d'annuler le règlement précédent.

10°) Groupement de commande avec le CDG 13 pour une assurance statutaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le CDG 13 va engager début 2022, conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Pour chaque catégorie d'agents (IRCANTEC, CNRACL), les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la commune ou l'établissement public une ou plusieurs formules.

Ces conventions devront avoir les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2023.
- Régime du contrat : capitalisation.

Les frais exposés au titre du présent contrat groupe représentent 0,10 % de la masse salariale de la collectivité à régler au CDG13 pendant toute la durée du contrat.

- De prendre acte que les taux de cotisation seront préalablement soumis au conseil municipal afin qu'il puisse prendre la décision d'adhérer ou pas au contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrit par le CDG 13, à compter du 1er janvier 2023.

11°) Présentation des rapports 2020 des services de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la transmission du :

- Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du service de l'eau potable
- Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du service de l'assainissement collectif

12°) Servitude avec ENEDIS sur les parcelles BS83 et BS84 chemin du Budéou

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention de servitude avec ENEDIS, jointe, sur les parcelles cadastrées BS83 et BS 84.

13°) Convention de partenariat local avec Pôle emploi

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités de collaboration entre le Pôle emploi d'Aix Galice et la Commune de Saint Cannat sur le service rendu aux demandeurs d'emploi et Entreprises domiciliés sur le territoire de la Commune.

Les objectifs que se fixent les signataires :

- Une amélioration du service de proximité pour les demandeurs d'emploi et les Entreprises
- Un relais d'information sur les services proposés par Pôle emploi à destination des demandeurs d'emploi et des Entreprises
- La mise à disposition des offres d'emploi via le site pôle-emploi.fr
- La mise à disposition de l'outil numérique de Pôle emploi (pôle-emploi.fr et Emploi Store).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention de partenariat local avec Pôle emploi.

29 MARS 2022

1°) Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte des tendances d'Orientation Budgétaire à intégrer aux Budgets Primitifs 2022, à voter avant le 15 avril 2022.

2°) Modification à une demande de subvention à la Région SUD/PACA – Groupe scolaire

Par la délibération n°2022-005 en date du 15 février 2022, la Commune sollicitait des subventions complémentaires à l'Etat et à la Région SUD PACA pour permettre la réalisation de l'extension de notre groupe scolaire.

La Région Sud nous a demandé d'apporter deux modifications à notre délibération.

D'abord, le nom du dispositif de subvention de la Région ayant changé, il y a lieu de modifier le terme "FRAT" (Fonds régional d'aménagement du territoire) par la dénomination "Nos communes d'abord".

Ensuite la Région demande de donner un chiffrage des coûts précis, non arrondi.

Coût du projet et enveloppe financière

Un marché de travaux alloti, piloté par l'agence d'architecture CITTA, a été lancé.

Après ouverture des plis, le coût prévisionnel est de 2.687.759,71 €HT.

Plan de financement prévisionnel après ouverture des plis en phase marché :

Subventions sollicitées		
Etat - DSIL 2021 (obtenu)	480 000	17,9%
Etat - DSIL 2022	179 325	6,7%
Région PACA / SUD - FRAT 2020 (obtenu)	160 000	6,0%
Région PACA / SUD – « Nos communes d'abord » 2022	178.429,88	6,6%
CAF (pour l'ALSH) (obtenu)	77 349	2,9%
Métropole – CCPD (obtenu)	806.327,91	30,0%
Autofinancement communal	806.327,91	30,0%
TOTAL	2.687.759,71	100,0%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De modifier la délibération n°2022-005 comme suit,
- De solliciter la Région SUD PACA pour une subvention de 178.429,88 € pour les travaux d'extension et d'amélioration du groupe scolaire communal, au titre du dispositif Nos communes d'abord 2022,

- De maintenir la demande à l'Etat pour une subvention de 179.325 € pour les travaux d'extension et d'amélioration du groupe scolaire présentés ci-dessus, au titre de la DSIL année 2022,

- De s'engager à respecter les conditions de financement de l'Etat et de la Région SUD PACA,

- D'autoriser Monsieur le maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à signer tout document y afférant.

3°) Adhésion au groupement d'achat d'énergie du SMED 13

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De l'adhésion de la Commune de Saint Cannat au groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité énergétique dont le SMED13 est le coordonnateur, pour :

O Echéancement et de fourniture d'électricité ou de gaz naturel,
O Des besoins de travaux, de fourniture et de services en matière d'efficacité énergétique,

- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération, cette décision valant signature de la convention constitutive par Monsieur le Maire pour le compte

de la Commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

- De prendre acte que le Syndicat de son département ou par défaut le coordonnateur demeure l'interlocuteur privilégié de la Commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune de Saint Cannat et ce sans distinction de procédures,

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Monsieur le premier adjoint, à valider les sites de consommation engagés pour chaque marché ultérieur,

- De s'engager à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,

- D'habiliter le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la Commune de Saint Cannat.

4°) Remboursement de frais de mission de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, J. Gérard ne prenant pas part au vote, décide de :

- Donner un mandat spécial à Monsieur le Maire de Saint Cannat pour ses frais occasionnés pour participer au Congrès des maires, pendant toute la durée du présent mandat, dans la limite de 750 €,

- De rembourser 478,86 € à Monsieur le maire de Saint Cannat pour ses frais occasionnés :

O lors du Congrès des maires 2021, d'un montant de 464,66 € pour des frais de parking, de taxi et d'hébergement.

O pour participer à la Commission nationale d'aménagement commercial à Paris (Dossier Super U), frais de parking pour 14,20 €.

5°) Attribution d'une subvention humanitaire exceptionnelle pour l'Ukraine (FACECO)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 2 000 € au FACECO, dans le cadre des actions en faveur des populations sinistrées ukrainienne.

6°) Garantie d'emprunt pour l'opération de logement social les Ferrages - 3FSud

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Sous réserve de la validation de la garantie d'emprunt accordée par la Métropole AMP pour cette opération "le Clos des Ferrages" ou le "Pré des ferrages" (autrement dit, la Commune de Saint Cannat n'accorde sa garantie que si la Métropole AMP l'accorde aussi) :

- D'accorder la garantie communale d'emprunt à hauteur de 50 % pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 659.168 euros souscrits par la SA HLM 3F SUD auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrats de prêts ci-après :

- Contrat PLS n°128776 de 159.496 euros
- Contrat PLAI n°128777 de 499.672 euros

Ces prêts sont destinés à financer l'opération d'acquisition en VEFA de 8 logements sociaux dénommée "Le Clos (ou "Pré") des Ferrages", située 82, allée des Ferrages à Saint Cannat,

- De dire que la garantie de la Commune est accordée pour la durée totale des contrats de prêt n°128776 et 128777 (durée de l'amortissement et du préfinancement), et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA HLM 3F SUD dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec accusé de réception de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à la SA HLM 3F SUD pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

La Commune s'engage pendant toute la durée des contrats des prêts n°128776 et n°128777 à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ceux-ci.

- D'approuver les conventions de garanties d'emprunts, entre la Commune de Saint Cannat et la SA HLM 3F SUD,

- De dire que Monsieur le maire de Saint Cannat, ou en son absence durable Monsieur le premier Adjoint, sont autorisés à signer la convention de garantie, ainsi que toutes les pièces relatives à cette garantie d'emprunt.

7°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la modification au tableau des emplois présentée ci-dessous :

- Création d'un poste de Rédacteur Principal 2ème classe
- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal
- Suppression d'un poste d'agent technique principal de 1ère classe à 28 heures

8°) Modification du règlement périscolaire

La dernière version du règlement périscolaire a été validée par la délibération n°2021-053 du 22 juillet 2021.

Ce nouveau projet a été rédigé en collaboration avec l'association des parents d'élèves et les directrices d'écoles.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider l'actualisation du règlement des services périscolaire en y apportant quelques modifications notamment pour améliorer le fonctionnement du temps de sortie des enfants.

9°) Convention avec la Métropole pour le Festival de l'Imaginaire / Geek Family

Depuis 2009, la Communauté du Pays d'Aix (puis la Métropole AMP) et la Commune de Lambesc, organisent le Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix.

Il s'agit d'un événement littéraire, à destination des scolaires, qui se termine par un Salon littéraire et festif.

La Commune de Lambesc ne souhaitant plus co-organiser cette manifestation, le territoire du Pays d'Aix nous a proposé de reprendre le flambeau.

Considérant que la Commune organise à la même période, et pour un public similaire, le Festival Geek Family, il semble pertinent de coupler ces deux manifestations.

La convention jointe présente les modalités de collaboration entre la municipalité et la Métropole AMP pour la co-organisation du "Festival de l'Imaginaire du Pays d'Aix – Geek Family et Autres mondes".

La convention a une durée prévisionnelle de 3 ans, mais il est prévu des clauses de fin anticipées très souples.

La Métropole finance 16.000 €TTC, principalement en accueil d'auteurs et en communication.

La Commune financera entre 10.000 et 12.000 €TTC, principalement en animations festives et culturelles. La commune sera en charge de la logistique technique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la convention.

10°) Attribution de subventions à des associations

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, M. Catelin ne prenant pas part au vote pour l'association Comité officiel des fêtes de Saint Cannat, décide d'attribuer :

- Une avance de subvention 2022 de 4.000 € au Comité officiel des fêtes de Saint Cannat,
- Une subvention de 1.500 € à l'association Clowns en baskets.

14 AVRIL 2022

1°) Adoption des comptes de gestion 2021 de la Commune et de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les comptes de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 2021, afférents au budget de la commune et de la Régie municipale de vente de caveaux, dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs des budgets précités pour l'année 2021.

2°) Adoption du compte administratif 2021 du budget de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sous la Présidence ponctuelle de M. Joël Levi Valensi, 1er Adjoint, décide d'adopter le compte administratif 2021 de la Commune tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Recettes 2021			
Prévisions budgétaires	8 379 299,71	6 115 971,62	14 495 271,33
Titre de recettes	5 528 240,09	5 498 454,27	11 026 694,36
Dépenses 2021			
Prévisions budgétaires	8 379 299,71	6 115 971,62	14 495 271,33
Dépenses nettes	4 938 294,52	5 491 843,87	10 430 138,39
Résultat de l'exercice 2021			
Excédent	589 945,57	6 610,40	596 555,97
Déficit			
Résultat reporté 2020			
Commune	Excédent	856 335,15	694 581,38
	Déficit	- 161 753,77	
Part affectée à l'investissement exercice 2021			
		456 335,15	
Résultat de clôture 2021			
Excédent	428 191,80	406 610,40	834 802,20
Déficit			

3°) Adoption du compte administratif 2021 du budget de la Régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sous la Présidence ponctuelle de M. Joël Levi Valensi, 1er Adjoint, décide d'adopter le compte administratif 2021 de la Régie de vente de caveaux tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes 2021			
Prévisions budgétaires	90 500,00	105 665,88	196 165,88
Réalisation	72 770,31	89 940,00	162 710,31
Dépenses 2021			
Prévisions budgétaires	90 500,00	105 665,88	196 165,88
Réalisation	82 000,00	84 770,31	166 770,31
Résultat de l'exercice 2021			
Excédent		5 169,69	
Déficit	- 9 229,69		- 4 060,00
Résultat reporté 2020			
Excédent	17 729,69	6 565,88	24 295,57
Déficit			
Part affectée à l'investissement exercice 2021			
		4 000,00	
Résultat de clôture 2021			
Excédent	8 500,00	7 735,57	16 235,57
Déficit			

14 AVRIL 2022 Suite

4°) Affectation des résultats 2021 de la Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2021 du budget principal de la Commune sur le budget 2022, comme suit :

1) Résultat de la Commune

- Report du résultat cumulé excédentaire de fonctionnement, de 406.610,40 €, pour :
- ✓ 406.610,40 € au compte R002 en recettes de fonctionnement
- ✓ 0,00 € au compte 1068 en investissement

- Report de l'excédent cumulé d'investissement de 428.191,80 € pour :
- ✓ 428.191,80 € au compte R001 en investissement

2) Résultat Exceptionnel 2021, Syndicat de la Touloubre

A ces montants sont à ajouter la répartition des excédents de l'ex Syndicat d'aménagement de la Touloubre qui a été dissout en 2021. Ces excédents sont répartis entre les ex communes membres au prorata de leur ex participation : 5,4% pour Saint Cannat.

✓ au compte R002 en recettes de fonctionnement : 18.137,29 €

✓ au compte R001 en recettes d'investissement : 47.174,21 €

Au total :	R 001 : (Investissement)	R 002 (Fonctionnement)
Affectation Résultat 2021 Commune	428 191.80 €	406.610.40 €
Affectation Résultat 2021 Syndicat Touloubre	47 174.21 €	18 137.29 €
TOTAL Affectation 2021	475.366,01 €	424.747,69 €

5°) Affectation des résultats 2021 de la régie de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2021 de la régie de vente de caveaux comme suit : 1°) Report du résultat excédentaire d'exploitation, de 7.735,57 € pour : 7.735,57 € au compte R002 en recettes d'exploitation 0 € au compte 1068 en investissement

2°) Report de l'excédent d'investissement de : 8.500,00 € au compte R001 en investissement

6°) Vote des taux des taxes communales 2022

VU le Code Général des Collectivités territoriales, Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, Vu l'état fiscal 1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2022, Considérant les lois de finances pour 2022, Considérant la commission finances en date du 08 avril 2022 au cours de laquelle ont été étudiés le CA 2021 et le projet de BP 2022 de la Commune, ainsi que l'évolution éventuelle des taux d'imposition locale pour 2022.

Taxe d'habitation Rappel : la Taxe d'habitation "disparaît" dans le cadre de la réforme sur la fiscalité locale. En 2021, les 20% de foyers qui étaient encore redevables de la taxe d'habitation ont bénéficié d'un abattement de 30%. En 2022, l'abattement sera de 65%. Et il sera de 100% en 2023. Les résidences secondaires continuent à être taxées au taux de 14,70% (ce taux ne peut plus évoluer). Recette prévisionnelle 2022 : 77.252 €

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) En 2020, l'Etat a compensé le manque à gagner des collectivités territoriales. Depuis 2021, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est le résultat de l'addition du taux 2020 des communes et du taux de taxe transféré par le Département des Bouches du Rhône, qui était de 15,05%.

Un "taux de référence" de TFPB a donc été créé en 2021 : 21,90% + 15,05% = 36,95%.

Ce taux de référence peut faire l'objet d'une évolution en conseil municipaux.

La Municipalité n'a pas fait évoluer les taux :

- depuis 2015 pour la Taxe d'habitation et la Taxe foncière sur les propriétés bâties,
- depuis 2017 pour la Taxe foncière bâtie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire évoluer les taux des taxes locales pour 2022 et de voter les taux de taxes locales et les produits prévisionnels des impôts locaux comme présenté ci-dessous dans la colonne "Taux de référence".

	Bases prévisionnelles * notifiées 2022 en €	Taux de référence	Produit fiscal 2022 attendu en €
Foncier bâti (TFPB)	7.002.000	36,95%	2.587.239
Foncier non bâti (TFNB)	130.600	39,00%	50.934
Total produit attendu			2.638.173

* Revalorisée de 3,4% par la loi de finances pour 2022

7°) modification de l'AP/CP n°3 (Seigneurie) sur le budget de la Commune Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier l'AP/CP n°3 sur l'opération d'investissement n°531 "Aménagement secteur Seigneurie" pour un volume global de 6.830.362,08 € TTC et un crédit de paiement 2022 de 1.010.000 € TTC, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Dépenses effectives en 2019 - €TTC	Dépenses effectives en 2020 - €TTC	Dépenses effectives en 2021 - €TTC	Crédits de paiement 2022 - €TTC
537.543,42 €	2.910.248,55 €	2 372 570,11	1.010.000 €

8°) Modification de l'AP/CP n°4 (groupe scolaire) sur le budget de la Commune Considérant les ajouts au programme initial et les surcoûts importants liés au Covid et à la guerre en Ukraine, le cout global du projet est porté de 1,6 M€HT à 2,6 M€HT, soit 3.120.000 €TTC.

Paiements 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
100.619,71 €	1.000.000,00 €	1.800.000,00 €	219.380,29 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide : - De modifier l'AP/CP n°4 « Extension et amélioration du groupe scolaire » sur l'opération n°551 du budget principal de la Commune, comme présenté ci-dessus, - De s'engager à reprendre les termes de cette AP/CP n°4 sur les budgets 2023 et 2024, et d'y prévoir les reports de ces crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération.

9°) Création de l'AP/CP n°5 (salle Y. Montand) sur le budget de la Commune

La Commune prévoit de transformer la salle Yves Montand en salle de spectacles, pour un montant prévisionnel de 700.000 €TTC.

CP 2022	CP 2023	2024
50.000 € TTC	590.000 €TTC	60.000 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la création de l'AP/CP n°5 « Salle Yves Montand » sur l'opération n°549 du budget principal, selon les termes présentés ci-dessus,
- De s'engager à reprendre les termes de cette AP/CP n°5 sur le budget 2023 et 2024, et d'y prévoir les reports de ces crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération.

10°) Création de l'AP/CP n°6 (Extension garage ST) sur le budget de la Commune

Afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, les services techniques ont besoin d'avoir des locaux plus spacieux. Il est proposé de construire une annexe administrative au garage s des ST d'une valeur de 400.000€TTC.

CP 2022	CP 2023	2024
50.000 €TTC	300 000 €TTC	50 000 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la création de l'AP/CP n°6 « Extension du garage ST » sur l'opération n°609 du budget principal de la commune, selon les termes présentés ci-dessus.
- De s'engager à reprendre les termes de cette AP/CP n°6 sur le budget 2023 et 2024, et d'y prévoir les reports de ces crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération.

10 bis°) Création de l'AP/CP n°7 (Parc de la Seigneurie) sur le budget de la Commune

La Commune continue l'aménagement du secteur de la Seigneurie par la création d'un parc public. Le montant prévisionnel est de 600.000 €TTC.

CP 2022	CP 2023	2024
135.000 €TTC	300.000 €TTC	165.000 €TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la création de l'AP/CP n°7 « Parc de la Seigneurie » sur l'opération n°607 du budget principal, selon les termes présentés ci-dessus,
- De s'engager à reprendre les termes de cette AP/CP n°7 sur le budget 2023 et 2024, et d'y prévoir les reports de ces crédits, ou si nécessaire de prendre une délibération modifiant la présente délibération.

11°) Modification de la Délibération budgétaire spéciale sur le budget 2022 Considérant que le vote du budget intervient généralement en avril et que certains investissements peuvent être réalisés avant, il est généralement voté en décembre une délibération budgétaire spéciale permettant d'engager des investissements avant le vote du budget.

Le calcul des 25% se fait opération par opération, en intégrant les DM de l'année, mais sans intégrer les RAR. La présentation se fait par chapitre. A la demande de la Préfecture, il est nécessaire de délibérer avant le vote du budget 2022 pour préciser quelles ont été précisément les consommations effectives sur les crédits ouverts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, de modifier la délibération n°2021-071 selon les termes du tableau joint précisant le montant des ouvertures de crédits au titre de la délibération budgétaire spéciale sur le budget communal 2022.

12°) Vote du budget primitif 2022 de la Commune

Considérant la commission finances en date du 8 avril 2022, la notice de présentation et le projet de maquette budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif 2022 de la Commune dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous.

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Fonctionnement	6.054.760,77	6.054.760,77
Investissement	6.795.758,82	6.795.758,82
TOTAL	12.850.519,59	12.850.519,59

13°) Vote du budget primitif 2022 de la régie de vente de caveaux

Considérant la commission finances en date du 8 avril 2022, le conseil d'exploitation de la Régie de vente de caveaux, la notice de présentation et le projet de maquette budgétaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget primitif 2022 de la régie de vente de caveaux, présenté dans l'extrait de la maquette budgétaire joint, et dont l'équilibre des sections est présenté ci-dessous.

	Dépenses (€)	Recettes (€)
Exploitation	94.101,47	94.101,47
Investissement	90.500,00	90.500,00
TOTAL	184.601,47	184.601,47

14°) Garantie d'emprunt pour CDC Habitat social – Reflets nature

La Commune a été sollicitée par la société HLM CDC Habitat social pour apporter une co garantie d'emprunt avec la Métropole AMP pour la réalisation de logements sociaux dans le cadre de l'opération « Reflets nature » aux Ferrages.

Sous réserve de la validation de la garantie d'emprunt accordée par la Métropole AMP pour cette opération "Reflets nature" (autrement dit la Commune de Saint Cannat n'accorde sa garantie que si la Métropole AMP l'accorde aussi), le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 :

- D'accorder la garantie communale d'emprunt à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 5 122 082 euros souscrits par la SA HLM CDC Habitat Social auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrat de prêts n° 132 433 constitué de 8 lignes du prêt. Ce prêt est destiné à financer l'opération d'acquisition en VEFA de 36 logements collectifs sociaux et 8 logements individuels sociaux, ainsi que 70 stationnements dont 8 garages dénommée « Reflets Nature » située quartier des Ferrages, à Saint-Cannat.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

- Dire que la garantie de la commune est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n°132 433 (durée de l'amortissement et du préfinancement), et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA CDC Habitat Social dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec accusé de réception de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à la SA HLM CDC Habitat Social pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. La Commune s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt n° 132 433 à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ceux-ci.

Article 3 :

- Approuver la convention de garantie d'emprunt, ci-annexée, entre la Commune de Saint Cannat et la SA HLM CDC Habitat Social.

Article 4 :

- Monsieur le maire de Saint Cannat, ou en son absence durable Monsieur le premier Adjoint, sont autorisés à signer la convention de garantie, ainsi que toutes les pièces relatives à cette garantie d'emprunt.

15°) Garantie d'emprunt pour CDC Habitat social – Saint Exupéry

La Commune a été sollicitée par la société HLM CDC Habitat social pour apporter une co garantie d'emprunt avec la Métropole AMP pour la réa-

lisation de logements sociaux dans le cadre de l'opération « Saint Exupéry » aux Ferrages.

Sous réserve de la validation de la garantie d'emprunt accordée par la Métropole AMP pour cette opération "Saint Exupéry" (autrement dit la Commune de Saint Cannat n'accorde sa garantie que si la Métropole AMP l'accorde aussi), le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 :

- D'accorder la garantie communale d'emprunt à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 1 963 213.00 euros souscrit par la SA HLM CDC Habitat Social auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 132 690 constitué de 8 lignes du prêt.

Ce prêt est destiné à financer l'opération d'acquisition en VEFA de 19 logements collectifs sociaux et 19 stationnements dont 0 garages dénommée « Saint Exupéry » située Allée des sources, à Saint-Cannat. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 :

- De dire que la garantie de la commune est accordée pour la durée totale du contrat de prêt n°132 690 (durée de l'amortissement et du préfinancement), et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par la SA CDC Habitat Social dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec accusé de réception de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à la SA HLM CDC Habitat Social pour leur paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement. La Commune s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt n° 132 690 à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ceux-ci.

Article 3 :

- D'approuver la convention de garantie d'emprunt, ci-annexée, entre la Commune de Saint Cannat et la SA HLM CDC Habitat Social.

Article 4 :

- De dire que Monsieur le maire de Saint Cannat, ou en son absence durable Monsieur le premier Adjoint, sont autorisés à signer la convention de garantie, ainsi que toutes les pièces relatives à cette garantie d'emprunt.

16°) Demande de subvention au CD 13- Dispositif "Provence verte" 2022

En 2022, la Commune souhaite solliciter le Département pour la création d'un parc public sur le site de la Seigneurie. Un bureau d'étude paysagiste a été missionné pour faire une étude de faisabilité chiffrée.

Le Parc de la Seigneurie aura

- une fonction récréative,
- une fonction de gestion hydraulique
- une fonction éducative à l'environnement
- une fonction de renaturation écologique favorable à la biodiversité

Cout prévisionnel

Le projet global sera au moins de l'ordre de 500.000 €HT Il a été décidé de financer ce projet par le contrat métropolitain et par plusieurs « Aide à la Provence verte » du Département, pour des volumes d'investissements annuels de 200.000€HT.

Plan prévisionnel de financement sur le cout global (sur plusieurs année)

- Département	50 %	250.000 €
- Métropole / CCPD	20 %	100.000 €
- Autofinancement communal	30 %	150.000 €

Plan prévisionnel de financement 2022

- Département	50 %	100.000 €
- Métropole / CCPD (déjà obtenu)	20 %	40.000 €
- Autofinancement communal	30 %	60.000 €

Planning Prévisionnel

Une partie des aménagements est conditionnée par la réalisation de l'étude Loi sur l'eau.

Il est ainsi envisagé que les aménagements lourds (noue hydraulique) pourront commencer dans le second trimestre 2023. Des aménagements légers pourraient être réalisés plus tôt.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « Provence verte » 2022, à un taux de 50 % et un montant de subvention de 100.000€,
- De s'engager à respecter les conditions de financements du Département 13,

17°) Convention PLIE avec la Métropole

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De solliciter une aide de 4 000 € auprès de la Métropole Aix Marseille Provence pour le soutien aux actions municipales dans le domaine de l'emploi :
- 2 000 € pour l'aide à des permanences dans nos locaux
- 2 000 € pour une action en direction des demandeurs d'emplois et des entreprises

Balade gourmande au Chateau de Beaupré Un véritable déjeuner itinérant !

L'occasion de découvrir un terroir de qualité

Sur 43 hectares de vignes cultivées en agriculture biologique, le Château de Beaupré, l'un des vignobles historiques des Coteaux d'Aix-en-Provence, fait naître des vins de caractère, des Rosés fruités à la bouche soyeuse, des Blancs toniques et d'autres veloutés et élégants.

La famille Double, pionniers de la vinification et de l'élevage des vins de Provence en barriques avec la création des cuvées "Collection du Château", et forte d'un goût tout particulier pour les Rouges de Provence, crée, avec passion, des vins de garde, vertueux, ronds, épicés et fruités.

De nombreux événements sont organisés au sein du domaine, un site exceptionnel, idéalement situé dans une nature préservée ! En arrivant, vous pouvez découvrir sa Bastide du XVIIème ornée de fontaines d'eau de source naturelle et voisine d'un corps de ferme rustique datant du XVème.

Château de Beaupré, 3525 RN7
Boutique ouverte 7/7 de 10h à 19h
Dégustation possible sans réservation / Visite sur réservation
Aire de pique-nique à disposition (sous condition d'achats de vin et/ou produits d'épicerie)
04 42 57 33 59 - boutique@beaupre.fr www.beaupre.fr
Fb : Château de Beaupré Ig : chateaubeaupre



Balade gourmande

Samedi 25 et dimanche 26 juin
Venez découvrir au cœur de notre vignoble, les mets de grands chefs de Gourméditerranée* (répartis sur deux jours) en accord avec nos vins ! À votre arrivée, nous vous offrirons un verre, un chapeau et un itinéraire. Puis... c'est l'aventure !

Vous vous promènerez dans les vignes de Beaupré et découvrirez au cours de votre balade, 6 points de dégustation. À chaque stop, vous serez proposés, le vin produit par le terroir et sa bouchée gourmande associée en présence des chefs !

Une fois votre balade terminée, vos papilles émerveillées et votre appétit rassasié, nous vous proposons de vous reposer sous les platanes centenaires dans une ambiance musique live. Plus d'informations sur notre site internet ou par téléphone.

Les viticulteurs du Château de Beaupré

Château Montaurone Quelques travaux, des nouveaux millésimes et ... des médailles !

Qui dit printemps, dit nouveautés ! Cette année notre boutique se refait une beauté afin de vous accueillir au mieux et de vous présenter comme il se doit nos nouveaux millésimes et nos nouvelles cuvées.

Vous y découvrirez toujours notre Cuvée Réserve, cuvée phare de notre Château, mais également notre rouge haut de gamme, notre Cuvée Excellence.

Puis nous vous présenterons notre petite nouvelle appelée "Touloubre". Son rosé 2021 est revenu doublement médaillée, tout d'abord en or aux Echantillons du Roy René puis en bronze au Concours Général Agricole de Paris. Son blanc arbore fièrement sa mé-

daillé d'argent obtenue lors du Concours aixois. Et bien sûr notre huile d'olive AOP Provence et notre IGP Méditerranée.

L'équipe du Domaine



Vente et dégustation sur place
Dégustation de groupes sur RdV
Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
2430 Route d'Eguilles 04 42 57 20 04
administratif@chateau-montaurone.fr
FB : @chateaumontaurone
www.chateau-montaurone.fr

Les Vignerons du Roy René Les beaux jours sont enfin là !

Le nouveau millésime "Marseilla" de Jean-Paul Aurran, médaillé d'OR au concours des vins d'Aix-en-Provence sera parfait pour accompagner vos apéritifs en extérieur, vos repas d'été ou vos pique-niques !

Peut-être lors d'une pause, au détour de notre circuit pédestre nouvellement aménagé dans nos vignes !

Ce vin rosé à la robe tendre, si pratique avec son bouchon à vis est devenu certifié 100% Agriculture Biologique !

Elven sera ravie de vous le faire découvrir, notamment lors de la fête de la Vigne et du Vin qui se déroulera le 28 mai prochain à notre stand de dégustation. Un moment à partager en famille !

L'occasion de découvrir également notre cuvée spéciale anniversaire ! Cuvée limitée et numérotée !

Car les Vignerons du Roy René fêtent 100 ans d'héritage cette année !



Fête de la Vigne et du Vin

Samedi 28 mai
9h-12h et
15h-18h30

Activités et dégustations le matin

Les Vignerons du Roy René

Route de Rognes
Ouvert du mardi au samedi
Hiver : 9h-12h et 14h30-18h
De mai à août : 9h-12h et 15h-18h30
04 42 57 20 17
www.lesvigneronsduroyrene.com



Le Domaine du Val Dernier "Double Médaille d'or"

Une fois encore notre vin a été récompensé lors du renommé Concours Général Agricole.

Le Rosé AOP Coteaux d'Aix en Provence cuvée Tradition millésime 2021 a reçu la plus haute distinction "Une Médaille d'Or". Et pour confirmer encore un peu plus ce résultat si cela était nécessaire, la même cuvée s'est vue attribuer une deuxième médaille d'Or lors du Concours des Coteaux d'Aix en Provence le 26 mars dernier. Le résultat du travail de professionnel passionné, le savoir faire de la Famille Pellissier à la tête du Domaine depuis 30 ans.

N'hésitez plus ! Venez découvrir nos différentes cuvées... Vous trouverez sans nul doute celle qui saura vous plaire.

Nous serons heureux de vous accueillir au caveau et serons ravis de vous faire déguster nos vins (avec modération bien sûr). A très bientôt



Famille Pellissier

Domaine du Val Dernier
Ouverture du caveau de vente :
Du lundi au samedi
8h30-12h et 14h30-19h
Avenue Victor Hugo
04 42 57 33 09
contact@domaineduvaldernier.com



Summer Chill à Villa Minna Save the date, les 7 et 21 juillet !

Les soirées Summer Chill de Villa Minna, c'est un mix de bons vins, bon son et bons copains ! On se détend entre amis un verre de vin à la main et au son d'un groupe gypsy, manouche, ou rock, selon l'inspiration !

Et bien sûr on n'oublie pas de vous régaler les papilles avec en guest un chef de la région qui vous régale de ses créations dans l'esprit finger food !

Le tout dans un cadre privilégié avec vue sur les vignes... C'est ça l'esprit Summer Chill !

Minna et Jean-Paul Luc

Villa Minna Vineyard
Roque Pessade, CD17
Accès par la D17 reliant Éguilles à Pélissanne
04 42 57 23 19 - contact@villaminna.fr
www.villaminna.fr
facebook @villaminna

Summer Chill
Jeudis 7 et 21 juillet, de 19h30 à 00h.
Entrée libre - Sur réservation uniquement



Carton plein pour le Business Lunch de l'APAEP

Pas loin d'une soixantaine d'entrepreneurs locaux ont participé au Business Lunch organisé par l'APAEP, le 29 mars dernier. Lambesc, Eguilles Pelissanne et Saint-Cannat étaient représentés. Jacky Gérard et Joël Levi-Valensi étaient présents ainsi que Franck Santos, représentant la Commune de La Barben et Bruno Delarose représentant l'Upe 13. Le 16 juin on se retrouve pour la fêter les 15 ans de l'association lors de la Fête de la Pile.

Saint Cannat Communication



Al'unisson. École d'art du mouvement



La structure Al'unisson accueille le public à partir de 1 an et sans limite d'âge. Toutes sortes d'activités bien-être et santé y sont proposées en fonction de vos besoins et de votre niveau.

L'art du mouvement regroupe de nombreuses disciplines comme le pilates, le yoga, le postural, le renforcement musculaire, la préparation physique... Chez Al'unisson, le but est d'apprendre à bouger en conscience !

Les enfants à partir de 1 an sont les bienvenus seuls, en groupe, en famille et même avec les parents pour des séances ludiques basées sur l'autonomie, la motricité et l'expression de soi. Nous proposons aussi un service de garde ludique. Le but est de développer son corps et son esprit en total harmonie et de se réapproprié son corps.

Al'unisson se déplace aussi pour vos événements : animations, maquillage, danse, cours à thèmes en extérieur.

8 av Henri Barbusse
06 82 72 69 17
alunisson13@gmail.com
FB @Al'unisson / IG @alunisson13
Séances sur rendez-vous - Sans engagement

Nouveau conseiller en immobilier



Après des études dans le domaine paramédical, j'ai exercé plus de 18 ans, notamment dans le milieu hospitalier, comme psychologue clinicien et psychothérapeute. Ayant déménagé à Saint-Cannat l'été dernier, j'ai souhaité changer de cap et me lancer un nouveau challenge professionnel, en conservant le contact humain et relationnel. Après avoir accompagné des patients dans leur difficultés physique et/ou psychique, j'accompagne à présent mes clients dans leur projet immobilier en tant que conseiller indépendant pour le compte du réseau IAD France. Je prospecte pour

trouver des biens à la vente, maisons, appartements et terrains sur le secteur nord-ouest du pays d'Aix et l'est du pays Salonais, et plus particulièrement Saint-Cannat et Lambesc.

Aider des foyers à se loger ou aider une personne à transmettre un patrimoine via une vente sont les motifs de mon activité. Confiance, altruisme et persévérance s'ajoutent aux services et outils adaptés que je propose pour mener à bien la réalisation des projets immobiliers qui me sont confiés.

Analyse concurrentielle du marché, shooting photo HD et visite virtuelle 3D, large diffusion sur plus de 150 sites, accompagnement personnalisé, transaction 100% sécurisée, honoraires adaptés, réseau de professionnels sont autant de services que je mets à disposition de mes clients.

J'accompagne mes clients à chaque étape, depuis un avis de valeur gratuit jusqu'à la signature de l'acte authentique. J'ai à cœur de participer activement à la réussite de chaque projet.

Romain Mouny
Conseiller en Immobilier
06 59 30 01 84
romain.mouny@iadfrance.fr

Flart Tattoo

Le studio Flart Tattoo est spécialisé dans la réalisation de dessins uniques et personnalisés. Du tatouage à la réalisation de tableaux en passant par le graffiti et la customisation d'objets, d'accessoires et de vêtements, Flart c'est avant tout de l'art de qualité sur tout support.

7j/7 sur rendez-vous
8 av Henri Barbusse
flart.tattoo.fr
FB et IG :
@flart.tattoo
flart.tattoo@outlook.com
07 68 96 88 62



Un nouveau concept de beauté et de bien-être



Inspirée par son expérience en tant que responsable de magasin pour une marque française de cosmétique bio, Maroussia a décidé de créer son propre concept de beauté et de bien-être.

C'est donc dans cette nouvelle aventure qu'elle nous embarque, direction WBM Institut !

Son concept : nous proposer une prestation globale haut de gamme personnalisée, nous faire vivre une expérience unique dans un cadre privatisé, en proposant des techniques traditionnelles mais aussi de nouvelles techniques d'esthétique et de bien-être (méthode certifiée Renata França, dermo-pigmentation, micro-needling, plasma lift etc...) ainsi que des produits de haute qualité (Sothys) pour des résultats durables dans le temps, tout en respectant certaines valeurs. Elle prône entre autres, l'élégance, la qualité, le respect, la confiance, la transparence et la durabilité.

Il est possible qu'elle adapte ses heures d'ouvertures en fonction de vos demandes alors n'hésitez pas, elle souhaite vraiment vous proposer le meilleur !

316 chemin de la Maisonnette
(Au dessus de Karré Coiffure)
06 59 94 92 46
lundi au vendredi de 9h à 19h30
samedi de 10h à 15h sur Rdv
IG : wbm.institut
FB : @wbm.institut
Rendez-vous sur www.planity.com



Faites entrer la magie dans votre vie

C'est après un burn-out qu'Andréa, ex-infirmière et résidente saint-cannadène, a fini par troquer sa blouse blanche pour le tablier de l'artisan en lançant Aura Lune, fin 2020.

Sur sa boutique en ligne, on peut trouver des bougies écoresponsables, des accessoires rituels et des bijoux fait main. Aura Lune, c'est une invitation au bien-être et à la reconnexion à soi.

Les gens des alentours peuvent sélectionner au moment du paiement "Remise en main propre", afin de ne pas payer les frais de port et privilégier ainsi un contact de proximité, d'échange et de rencontre.



Aura Lune
www.aura-lune.com



Le Petit Méditerranéen Un biscuit désormais célèbre

En janvier 2020, pour un salon gastronomique de Marseille, on m'a demandé de créer un biscuit aux saveurs méditerranéennes. Le COVID étant arrivé juste après, il a un peu été oublié... Jusqu'à ce qu'un journaliste de TF1 me contacte pour faire un reportage sur le biscuit que j'ai baptisé "Le Petit Méditerranéen".

J'ai commencé à commercialiser mon biscuit à des restaurateurs (pour accompagner avec le café) et à des épiceries fines de la région et d'ailleurs.

Une adresse mail a même été créée pour ce biscuit !

Véronique Filippi

Blogueuse culinaire
5 fois Championne de France de Barbecue.
lepetitméditerranéen.lebiscuit@gmail.com



BÂTIMENTS

Plateforme sportive de la Seigneurie :

- Vidéo surveillance
Financement : Département 50% - Métropole 20% - Commune 30%
- Pose de serrures électroniques
Financement : Département 60% - Métropole 20% - Commune 20%
- Boucle fibre vidéo projection
Financement : Département 50% - Métropole 20% - Commune 30%
- Rénovation des vestiaires de la piscine, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite
Financement : Département 50% - Métropole 20% - Commune 30%

Complexe Albert Barre :

- Réalisation de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite
Financement : Département 60% - Métropole 10% - Commune 30%

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Salle 4 septembre

- Réfection de l'éclairage sportif
Financement : Commune 100%

VOIRIE

Chemin de Berre

- Réalisation de la plateforme stationnement et pose de candélabres vidéo
Financement : Département : 70% - Commune 30%

Espaces verts

- Plantation d'oliviers sur différents sites de la Commune
Financement : Commune 100%

Espaces verts

- Arrachage et plantation d'un micocoulier
Financement : Commune 80% - Don administré : 20%

Espaces verts

- Fleurissement du village
Financement : Commune 100%



Eclairage salle 4 Septembre



Vestiaires piscine municipale



Plantation d'oliviers Complexe Seigneurie



Fleurissement du village



Rampe ERP PMR Stade Municipal

Ateliers de prévention Pour les jeunes de + de 60 ans

L'Association de Santé d'Éducation et de Prévention (ASEPT PACA) organise et pilote des actions collectives dans le cadre de l'inter régime Carsat MSA Mutuelles pour accompagner les retraités dans la prévention de leur capital santé et dans le maintien du lien social.

C'est avec sa collaboration que le Centre Communal d'Action Sociale de St Cannat a organisé deux ateliers de prévention à destination des jeunes saint cannadens de + de 60 ans.

Un sur la thématique de la mémoire,

l'autre sur les gestes de premiers secours en cas d'accidents domestiques.

Ces programmes ludiques et conviviaux ont réuni à chaque atelier une douzaine de personnes très motivées !

Un atelier de 5 séances de 2 heures sur l'amélioration de la qualité du sommeil est d'ores et déjà programme pour le mois de juin.

Monique Guillet

Conseillère municipale

Chargée de l'Action sociale et du CCAS



Atelier sommeil

Tous les mardis du 31 mai au 28 juin
De 10h à 12h, Salle Yves Montand
Inscriptions par téléphone
06 16 46 79 06

Un minibus pour offrir un peu d'évasion aux seniors de l'EHPAD

Le 11 avril dernier a eu lieu l'inauguration du minibus pour les voyages et visite en extérieur des résidents de l'EHPAD "Un jardin ensoleillé". L'équipement a déjà apporté de nouvelles perspectives aux équipes d'animation qui les accompagnent au quotidien. Un minibus flambant neuf qui va faire bien des heureux !



De la Couture solidaire et bénévole à St-Cannat et dans tout le département avec l'Association Lovely Solidarity !

Lovely Solidarity est une association belge créée en 2019 par Hedwige de Duve, opérée 5 fois d'un cancer du

sein. En France, nous sommes un collectif de couturières bénévoles et solidaires (environ 1500 couturières). Nous cousons des sacs (des Lovelybags) qui sont offerts en soutien aux femmes opérées d'un cancer du sein pour y cacher leurs drains suite à une mastectomie.

J'ai pris en charge la coordination du département en octobre, afin de récupérer les Lovelybags créés par les couturières et de les distribuer aux hôpitaux partenaires du département.

Si comme moi, vous voulez donner un nouveau sens à votre passion qu'est la couture, faire une action solidaire et bienveillante, vous êtes couturière débutante ou expérimentée, vous pouvez nous rejoindre en vous inscrivant sur le site Lovelysolidarity.com. Vous recevrez alors les patrons et di-

rectives de couture et participerez à cette aventure, au sein de cette belle famille Lovely !

Si vous ne savez pas coudre, vous pouvez quand même nous aider. Nous recherchons régulièrement des tissus pour coudre nos sacs. Vous pouvez nous faire des dons de tissus, de draps, housses de couette (100 % coton obligatoire et en bon état)... Je redistribue régulièrement les tissus récoltés auprès des Lovely couturières du département qui en ont besoin. Vous pouvez me contacter par mail.

Merci !

Florence Roman

Lovely Solidarity
Coordinatrice des Bouches-du-Rhône
aix-salon@lovelysolidarity.org



Une AMAP qui colle aux enjeux des crises actuelles !

Depuis bientôt 15 ans, l'AMAP de Saint Cannat (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) permet à ses adhérents non seulement de consommer de bons produits frais et bio mais surtout des produits de productrices et de producteurs locaux !

Lors des différentes périodes de confinements, les distributions ont toutes été maintenues dans le respect des règles sanitaires, permettant ainsi à nos adhérent(e)s d'avoir leur panier et leurs produits chaque semaine, et à nos productrices/eurs de ne subir aucune perte. Et, aujourd'hui, même si nos productrices/eurs, comme tous les autres, voient leurs charges augmenter, ils résistent pourtant un peu mieux grâce à leur mode de culture moins énergivore et au soutien des adhérents par le biais des contrats.

Nous sommes présents tous les vendredis de 18h30 à 19h30 à l'Espace Coopérative, pour profiter des produits de saison : légumes frais, fromages de chèvre, viandes, volailles, poissons, pains, œufs, et fruits.

Pour les plus hésitants, pas d'inquiétude : nous envisageons cette année encore, d'organiser des manifestations au sein de notre village comme notre marché des producteurs en septembre. Vous pourrez enfin découvrir nos producteurs et éleveurs, mais aussi goûter leurs fabuleux produits ! Et pour ceux qui souhaiteraient dès maintenant franchir le pas, nous vous accueillons tous les vendredis soir à l'Espace Coopérative ou via notre Blog !

Le bureau de l'AMAP de St Cannat
Blog : amapdesaintcannat.fr



MPE13 agit pour l'environnement Recyclons nos cartouches d'encre usagées !

MPE13, l'association des parents d'élèves du collège de Rognes ainsi que les éco-délégués se mobilisent pour le recyclage des cartouches d'encre usagées. En France, seulement 15% des cartouches d'encre pour imprimante sont recyclées, ce qui signifie que les 85% qui sont jetés représentent une quantité de déchets considérable. En effet, les cartouches usagées sont nocives pour l'environnement mais aussi pour la santé. Elles contiennent de nombreux éléments très toxiques : plastique non biodégradable, oxyde de fer, aluminium, arsenic, nitrate d'argent et bien sûr des résidus d'encre. C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, les collégiens ont pris conscience de la nécessité d'agir et des bornes de collecte sont présentes dans le collège pour y déposer les cartouches. Aujourd'hui, nous étendons cette démarche sur les trois communes d'où viennent les

élèves, donnant ainsi la possibilité à chacun de contribuer à cette action écologique. Ainsi, des boîtes de collecte sont maintenant en place dans nos trois villages. **À Rognes**, vous pourrez déposer vos cartouches personnelles à la Médiathèque ou encore à l'entrée du Centre de loisirs à l'école Verrier. **À Charleval**, trois boîtes sont déjà en place à la Mairie, à la Bibliothèque, à l'Office du tourisme et bientôt à l'entrée de l'école maternelle "Les Bartavelles". **À St Cannat**, c'est à l'entrée des ALL mais surtout à la Bibliothèque Municipale qui nous soutient depuis toujours, que vous pourrez apporter vos cartouches usagées.

Nous remercions ici tous les acteurs de cette opération qui contribuent ainsi à développer notre projet car notre objectif est de sensibiliser peu à peu l'ensemble des citoyens à cette simple démarche car il

faut savoir qu'une cartouche en bon état peut avoir jusqu'à 7 vies puisqu'en étant recyclée, elle peut être réutilisée.

De plus, grâce à la collecte de ces cartouches que l'association MPE13 envoie à la société de recyclage "Madame Coccinelle", nous récoltons des fonds qui à terme, nous donnent la possibilité de contribuer à des projets pédagogiques ou culturels mis en place par le Collège à destination des élèves.

Chacun peut donc participer à cette action écologique visant à réduire les déchets issus de nos cartouches et soutenir tous les projets des collégiens.

Alors, ne jetez plus vos cartouches d'encre, venez les déposer dans les boîtes de collecte prévues à cet effet ! Merci à tous pour votre contribution !

L'équipe MPE13
Association des parents d'élèves du Collège de Rognes
mpe.st.cannat@gmail.com

Avec la Tortue qui secoue le monde, on ne s'ennuie pas !

Que s'est-il passé dans l'association ces derniers temps ?

Nos équipes de bénévoles toujours dans l'action, continuent les ateliers tissus zéro déchet, les ateliers bois ont pour missions la fabrication d'abris à mésanges et mangeoires à écureuil pour la commune. Nos interventions dans les écoles continuent et se diversifient, Des projets ayant pour mission la sensibilisation et à la préservation de notre patrimoine naturel sont en cours d'étude.

La sensibilisation à la protection de l'environnement reste notre objectif principal. Nous souhaitons que chacun ait envie de s'investir au quotidien dans une démarche citoyenne nous permettant de lutter entre autres contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité. Cette mission nous permet de créer du lien social au travers de nos actions et d'avancer ensemble.

Voici quelques-unes de nos dernières actions

- Ramassage de déchets au village et bord du Budéou, également sur la route d'Éguilles, avec les collégiens de Rognes et Mme Fakiri responsable du jardin pédagogique, au lycée agricole de Valabre
- Atelier bombes à graines. Le principe : fabrication en famille de balles de terre avec des graines mellifères à l'intérieur pour les lancer dans la nature, préservation de la biodiversité
- Randonnée à Aigue Brun, sortie patrimoine culturel et naturel avec notre guide naturaliste Olivier.
- Intervention à l'école primaire de Lambesc dans la classe de Sandrine Hugues. Le thème : nos amis les insectes et l'araignée si

utile et mal aimée ! Fabrication d'abris à insectes.

- Inventaire floristique participatif de la flore de St Cannat. En cours toute la saison de floraison et appel à volontaire.
- Campagne de protection des hérissons. Nous avons besoin de votre aide !
- Plantation de lavandes et arbustes pour les pollinisateurs.

Et bien d'autres projets en vue avec l'arrivée de la belle saison

- Sortie Pleine lune, observation des étoiles, randonnée nature...
- Atelier végétarien avec Seb de Kan Shuchi : "Manger autrement".
- Ramassage de déchet.
- Notre jardin et la biodiversité.
- Table verte : Débats / apéro à thème sur l'environnement, ouvert à tous, partage d'idée.

En fait on ne s'ennuie pas ! Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien nos actions.

Sylvie Boulinguez,
Animatrice
06 16 49 68 59
to-sem.stcannat@outlook.fr
helloasso.com/associations/la-tortue-qui-secoue-le-monde



Le festoche du fil d'Ariane pour fêter la fin d'année

Une fête de fin d'année pour démarrer l'été sur les chapeaux de roue !

Au plaisir de vous retrouver en famille, grands et petits, jeunes et moins jeunes !

Au programme : des spectacles, des ateliers libre de pratique du cirque, de la musique, de la magie, du cirque aussi !

- 11h00 Solo de mat chinois : un acrobate hirsute en proie aux lois de la gravité !

- 12h00 Pique nique et intermèdes magiques

- 13h30 Ateliers circassiens libres et ouverts à tous

- 15h00 "Amours toujours" : concert amoureux

- 15h30 "La fille de l'air" : petite pièce pour une femme et son trapèze

- 16h00 Goûter partagé

- 17h00 "Le fil d'Ariane fait son cirque" : spectacle de fin d'année

- 18h00 Apéro circassien

Avec :

Cyril Combes : acrobate au mât chinois

Claire Philippe et Cécile Petit : comédiennes et chanteuses

Ugo Lemarchand : pianiste

Andrea Martin Lopez : acrobate au trapèze

Michaël Vessereau et Nikita Cazorla : enseignants

Les enfants et les bénévoles du Fil d'Ariane

L'équipe du Fil d'Ariane

Le Fil d'Ariane 06 20 46 23 91

Les Arts du Cirque pour grandir ensemble

École du lien et de la créativité

www.filariane.com / contact@filariane.com

Fb : @lefilariane / Fb : @lefilarianecirque / Ig : @filariane_cirque



Le festoche du fil d'Ariane
Dimanche 26 juin
11h-20h - Jardin public Richaud

Recensement à 16 ans Une obligation légale citoyenne

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, filles et garçons, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.

Vous êtes devenu français entre 16 et 25 ans ? Vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité justifiant de votre nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport).

- Un livret de famille à jour.

- Un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement.

La Mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au Centre du Service National dont vous dépendez.

Intérêt du recensement

- Convocation à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez après votre recensement.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement éventuel de situation.

- **Inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans ainsi que son invitation éventuelle à une cérémonie de citoyenneté.**

À savoir : si le jeune atteint d'un handicap souhaite être dispensé de la journée Défense et Citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

- **Inscription aux examens et concours publics** (Bac, permis de conduire, ...) avant l'âge de 25 ans. Obligation de présenter son attestation de recensement.

Pour plus de renseignements
- Contacter les agents du Service Etat Civil de la Mairie qui se feront un plaisir de vous informer.
04 42 50 82 16

- Consulter le site du Service public du Gouvernement pour aussi vous faire recenser en ligne.
<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/recensement-militaire-recensement-citoyen>



Service National Universel Inscrivez-vous !

Le service national universel - SNU - s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du volontariat, entre 16 et 25 ans.

Le SNU en 3 étapes

1. Le séjour de cohésion

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pendant 2 semaines. C'est une occasion unique de créer des liens nouveaux et développer votre culture de l'engagement et affirmer votre place dans la société. C'est aussi l'occasion de découvrir un autre territoire.

2. La mission d'intérêt général

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Lors de séjour de cohésion, vous pourrez aussi élaborer un projet collectif.

3. L'engagement (facultatif)

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez poursuivre avec une période d'engagement de 3 mois ou + avant vos 25 ans dans un dispositif de volontariat existant tel le Service civique qui est indemnisé ou par du bénévolat.

Vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale ? Ne ratez pas les inscriptions du Service national universel ! Pour consulter les dates des séjours et vous inscrire, consultez régulièrement le site du SNU via le portail du Gouvernement : <https://www.snu.gouv.fr/>

Champ Libre est de retour... Pour le plaisir du théâtre



Après des mois sous contraintes sanitaires et avec l'arrivée du printemps, Champ Libre sort de son hibernation.

Les enfants et ados que nous avons retrouvés sont ravis d'avoir repris leurs activités théâtrales ! Ceux qui veulent nous rejoindre peuvent le faire à tout moment... Nous les accueillons avec plaisir !

Les adultes, de leur côté travaillent à la création d'Opéra Panique, en vue d'une représentation en septembre.

Ateliers pour les enfants de 7 à 12 ans

Ateliers à la carte jusqu'au mois de juin. Pour le plaisir de reprendre la pratique théâtrale ou pour la découvrir, pour le plaisir de jouer et improviser en toute liberté.

Séances le mercredi après midi, quand vous voulez, il suffit de réserver quelques jours avant par mail ou sms

Stage pour les ados à partir de 13 ans

Un stage de 4 jours, du 26 au 29 mai 2022

Stage en extérieur, dans la forêt, au parcours de santé de Saint Cannat.

Travail sur la présence, la confiance, la créativité de chacun.

Possible Présentation du travail en fin de stage, à déterminer avec le groupe.

Et enfin, un goûter le 29 juin au jardin public !

Une après-midi ludique pour tous !

Dans la joie de vous retrouver pour l'une ou l'autre de ces propositions.

Marie-Aude Forissier

Pour l'équipe de Champ libre

Pour tout renseignement et inscription :

asso Champ Libre@free.fr

06 25 76 80 59



L'atelier bombes à graines, Un atelier ludique pour les jeunes !



Mercredi 20 avril, dans le cadre d'une sensibilisation à la protection des pollinisateurs, "La tortue qui secoue le monde" a organisé un atelier "bombes à graines" sur le site du reboisement. Un atelier ludique pour les jeunes !

L'atelier "bombes à graines" c'est quoi ?

On fabrique tout d'abord des petites boules de terre, mélange d'argile et de terreau avec des graines mellifères à l'intérieur, pour ensuite les jeter dans la colline. Elles donneront des fleurs mellifères pour nos insectes...

C'est super sympa à faire ! Certes, on se salie les mains avec la terre, mais quoi de mieux pour rentrer en contact avec elle ?

Un moment de citoyenneté où les jeunes et les moins jeunes - dont ceux de Planet'Jeunes - se sont bien investis dans la fabrication des balles de terre avant de les envoyer s'éclater sur le terrain. Une bombe à graines lancée, c'est donner un peu plus de place à la biodiversité ! Cerise sur le gâteau, un goûter était offert avec, entre autres, les chouquettes offertes par la Gourmandine !

Une activité simple, amusante et écolo !
Merci aux organisateurs !

St Cannat Communication

École et Parents œuvre pour vos enfants !

L'association École et Parents s'est réunie à plusieurs reprises depuis ce début d'année pour préparer les différents conseils (cantine, école) auxquels elle participe et pour organiser des actions solidaires au service des projets de l'école.

Nos actions solidaires... Et festives !

- La vente de sachets de bonbons aux sorties des écoles durant une semaine au profit du Téléthon qui a permis de reverser un peu plus de 800euros.

- La vente d'objets personnalisés pour laquelle nous remercions la Municipalité pour sa participation financière, les élèves et les professeurs pour leurs réalisations artistiques, et vous, parents, pour vos commandes.

- Le projet livres mené avec le personnel de la bibliothèque municipal qui a permis de distribuer gratuitement des livres triés préalablement aux écoles.

- 620 crêpes ont été réalisées par les membres de l'association et vendues vendredi 4 mars dernier, à la sortie des écoles et de leur carnaval. Un moment très apprécié dans le contexte actuel. Nous remercions chaleureusement l'équipe enseignante pour son relai de l'information et la Mairie pour son aide logistique et pour avoir sécurisé un bel espace pour nos cinq stands.

- Nous vous rappelons que notre vide grenier annuel aura lieu le dimanche 22 mai, où nous vous attendons nombreux !

Pour cette occasion, l'association sera joignable au 0755725392 ou bien par mail.

- La vente de kits de fournitures, pour l'école primaire sera également reconduite. Nous invitons les parents d'élèves concernés à prendre conscience de l'économie que ce projet peut leur apporter.

Toutes ces actions permettront aux écoles de financer des projets ludiques et pédagogiques ainsi que du matériel.

L'aide aux devoirs

Pour rappel également, notre équipe de bénévoles continue ses ateliers d'aide aux devoirs des lundis et jeudis soir. Ils permettent un accompagnement précieux et rassurant aux élèves, en difficulté scolaire ou non.

Une équipe à votre écoute...

Enfin si vous êtes intéressés par l'une de nos actions, souhaitez nous rencontrer, nous soumettre vos idées, vos remarques... L'association reste à votre écoute et votre relai auprès de l'équipe enseignante et des services de la Mairie.

Nous vous informons pour finir qu'un

nouveau site est en cours de réalisation et vous sera communiqué dès que celui-ci sera terminé.

L'équipe Ecole et Parents
et sa présidente Axelle Bertrand
eep13760@gmail.com
ecoleetparents.fr
Facebook : ecoleetparentsstcannat



Vide grenier
Dimanche 22 mai
8h-18h
Esplanade Ch. De Gaulle et
Boulodrome

Actualités des crèches de Saint-Cannat

Retour sur le carnaval

Comme chaque année, nous avons organisé, le 17 mars, un carnaval dans nos deux crèches, ce qui fut l'occasion de découvrir des déguisements aussi merveilleux que terrifiants ! Un grand merci au personnel déguisé des deux crèches qui a su faire de cette occasion un moment à part pour les enfants, qui ont pu incarner leur personnage toute la journée.

La direction a profité de la circonstance pour offrir un goûter aux familles. Après ces longs mois de restrictions sanitaires, qu'il était bon de retrouver un peu de convivialité.

Partenariat avec Le Fil d'Ariane

C'est avec une immense joie que nous accueillons dans nos locaux (grande crèche et micro crèche), depuis le mois d'avril, les membres de l'association Le Fil d'Ariane, qui initient nos enfants, quel que soit leur âge, aux arts du cirque. Nous en sommes d'autant plus heureux qu'il s'agit d'une association saint cannadène.

Cette collaboration s'inscrit dans une démarche présente depuis longtemps au sein de l'association afin de favoriser les interventions extérieures pour permettre à nos enfants de découvrir des disciplines artistiques. C'est ainsi que nous pouvions déjà compter sur la présence d'un intervenant en arts plastiques, au profit des enfants de la section des Grands explorateurs. En revanche, nous sommes toujours à la recherche d'un intervenant pluri-instrumentiste en éducation musicale. Mais c'est une de nos priorités que de trouver quelqu'un rapidement.

Partenariat couches Taffy

Depuis des années, l'association utilise des couches bio de la marque Taffy. Cette marque nous a proposé de devenir distributeur auprès des parents. Connaissant la qualité de ces couches, ainsi que leur tarif imbattable, nous avons bien évidemment immédiatement sauté sur l'occasion afin que tous les parents puissent en bénéficier. Vous pouvez contacter la directrice de votre crèche pour obtenir plus d'informations sur la gamme ainsi que sur les tarifs.

Assemblée générale du 16 juin

Comme chaque année, notre association organisera son Assemblée générale le jeudi 16 juin, à partir de 18h30, dans les locaux de La grande crèche. Il s'agit d'un moment important dans la vie de notre structure car il permet de faire le bilan de l'année écoulée, de mieux connaître le fonctionnement de "La grande crèche" et de "La micro crèche", et de renouveler les membres du Conseil d'administration. De surcroît, c'est toujours un moment fort sympathique et convivial, à l'occasion duquel nous pouvons mieux faire connaissance, tant entre parents qu'avec les salariées, généralement présentes en nombre.

Guillaume Ciccolini
Président du Conseil d'administration



La grande crèche
la.grande.creche@loucannatiou.com
www.loucannatiou.com
Directrice : Mme Troiano (directrice-lg-c@loucannatiou.com)
0442573318

La micro-crèche
la.micro.creche@loucannatiou.com
www.loucannatiou.com
Directrice : Mme Ferreira (directrice-lmc@loucannatiou.com)
0442571847

L'association Enfants et loisirs
Président : M. Ciccolini (president-@loucannatiou.com)



Le goûter du carnaval en présence des familles



Dinosaures, princesses, animaux, magiciens et super-héros ont remplacé nos enfants le temps d'une journée.

Les jeunes St Cannadens... des spectateurs formidables !



Aux Temps forts Jeune public programmés lors des petites vacances scolaires, nous avons la chance de recevoir un public de qualité !

Attentifs, curieux, prêts à applaudir et rire, les enfants nous étonnent par leur capacité à écouter et participer ! Les compagnies, les artistes sont toujours agréablement surpris et n'hésitent pas à les féliciter !

Nous tenions à le leur dire !

L'équipe Culture



Paroles de Femmes de Féminin Plurielle

La 12e édition de Féminin plurielle a été encore cette saison une belle occasion de nous retrouver autour de "Paroles de femmes" auxquelles conférence, lecture, théâtre, exposition et danse ont laissé libre cours...

Sandrine Chabre, historienne d'art, nous a révélé les nombreuses artistes méconnues, longtemps oubliées des critiques d'art ou laissées de côté dans les études sur l'histoire de la peinture.

La lecture musicale du roman de Maria Borrelly par la Cie Base Art a retenu l'attention du public gourmand de mots et d'images. Laure Bruno et Frédéric Chiron nous ont émus, et nous l'étions d'autant plus que l'accordéoniste et flutiste Elodie Funès a su renforcer notre imagination par des moments musicaux qui nous ont transportés dans les méandres de la passion d'une femme amoureuse et dans l'univers si particulier des paysages de la Haute Provence.

L'exposition de la sculptrice et peintre Patricia Grangier a surtout marqué par la grâce de ses femmes de bronze dont les corps expriment la joie alanguie toute faite de charme.

Et que dire de l'exposition de la photographe Karine Lhémon "Nora aux mille et uns visages" sinon qu'elle nous a transportés ! Les figures féminines issues de la mythologie gréco-romaine ont été sublimes par son

modèle Nora et par la danseuse Nathalie Frate qui, à la salle Yves Montand, leur a donné vie avec fougue souvent, grâce toujours... toutes les deux en osmose, renouant les liens étroits avec la nature. Des moments précieux magnifiés des notes au piano de Anne-Claire Boshâ !

"La Poule des sables", la dernière création de l'Atelier du Possible a clôturé ces Paroles de femmes avec les textes de Dominique Duby désarmants de vérité et de poésie. Un femme se révèle, se souvient, et nous l'écoutons dire combien elle existe encore à l'aube de sa vie. À travers la présence de la chanteuse Emmanuelle Zoldan, une partie d'elle à l'âge mur se dévoile... Il nous a manqué celle de la danseuse qui devait représenter la jeune fille qu'elle a été... mais dont la covid nous a privés... Si les artistes et le metteur en scène Bernard Colmet en ont été frustrés, les spectateurs que nous étions n'en n'ont nullement souffert... Le spectacle avait pour nous la saveur de la découverte...

Le public et l'équipe Culture garderont de cette édition de Féminin plurielle le souvenir de moments partagés au nom du combat constant et universel de la femme pour son droit à la reconnaissance. Sans parti pris. La Culture a aussi ce rôle-là...

Dominique Camhi
Pour l'équipe Culture



Conférence Sandrine Chabre



Cie Base Art



Exposition Karine Lhémon



Soirée de clôture



Exposition de Patricia Charrier



La Poule des Sables



© Karine Lhémon



© Hugues Castan

Performance

14e Millésime de la Nuit des Bacchanales Save the date ! Samedi 21 mai

Une soirée unique pour oreilles et papilles réunies, cela vous tente ? L'équipe Culture, en partenariat avec Vitrites et Métiers, programme La Nuit des Bacchanales, passerelle entre culture vinicole et culture théâtrale et musicale. Pour ce nouveau Millésime, une soirée entre solo théâtre, wine man show et concert jazz ! Des spectacles à déguster sans modération en présence de viticulteurs saint-cannadens.

Histoire poétique d'un vin ordinaire

Seul en scène Yohann Delaporte - Durée 40'
Technicien du pressoir, Jojo nous révèle le véritable secret de fabrication d'un vin d'exception, loin de la parole des experts...
Un spectacle entre théâtre, rire et dégustation ... Ou le plaisir de goûter du vin même si on n'y connaît rien !

Un président vin sur vin

Wine man show Didier Richer - Durée 40'
Avec ce spectacle Didier Richer met la politique en bouteille ! Le vin et la politique sont les deux mamelles de cette création humoristique !
Un one man show hilarant pour ceux qui adorent ou détestent le vin mais qui aiment rire !

Jazz and Wine stories

Concert de jazz pétillant - Durée 50'
Forte de son expérience dans la viticulture dans une première vie, Cathy Heiting, chanteuse de jazz hors norme, partage avec le public le délice des sensations gustatives et musicales.
Un voyage pétillant ! Joyeux, poétique et virtuose...



Crédit Photo Fred Bouteille

Salle 4 Septembre - 19h Ouverture des portes
Entrée 25 € restauration et 1er verre de dégustation compris
Réservations 04 42 57 34 65 / 06 64 55 73 79

Les news de l'Atelier du Possible Théâtre, chanson, création, ateliers

La création professionnelle

"La Poule des Sables", nouvelle création de la compagnie - texte Dominique Duby, mise en scène Bernard Colmet, - a vu le jour fin février à l'Ouvre-Boîte d'Aix-en-Provence. Tournée dans la région, elle était au rendez-vous de Féminin Plurielle le 12 mars à Saint-Cannat... dans une version "réduite" pour cause de Covid ! Un spectacle intense et intime, porté par quatre artistes, Dominique Duby, comédienne, Emma Zoldan, chanteuse, Sarah Kowalski, danseuse, Xavier Proença, vidéaste... Une distribution pluridisciplinaire, à l'image de l'Atelier du Possible !

Les ateliers amateurs

Les stages "Chansons sur scène" changent de formule ! Trois journées, huit participants, trois animateurs et animatrice. Bernard Colmet pour l'interprétation, Gilles Maugenest pour l'accompagnement, Emma Zoldan pour le travail vocal. Chaque stage se terminera par une présentation publique, en partenariat

avec le Service Culture.

Prochains stages : samedi 22 octobre, samedi 5 novembre, dimanche 6 novembre

Pour les personnes ayant déjà une expérience du chant sur scène, solo ou choral

P.A.F. : 200€

Renseignements et inscriptions : Bernard Colmet : bernardcolmet@wanadoo.fr - 06 70 07 12 81

"Les journées du théâtre"

Animées par Dominique Duby Les chemins du fond à la forme, journées au féminin autour du thème de "La Guerrière".

Un espace de reconnaissance et de recherche en soi des mécanismes du vivant.

Prochaines journées,

Samedi 21 mai - Samedi 11 juin

P. A. F. : 60€

Renseignements et inscriptions : Dominique Duby dominique.duby@wanadoo.fr 06 67 61 62 24

Bernard Colmet



Bibliothèque Edmonde Charles-Roux La bibliothèque avec les saisons !

Les vacances de Printemps ont été rythmées par pleins d'ateliers...

C'était le retour des ateliers jeux de rôles autour d'une histoire dans Saint-Cannat qui a réuni des enfants entre 8 et 15 ans.

Clairette, que vous avez peut-être déjà rencontrée les mercredis tous les 15 jours avec les histoires pour vos tout-petits, a organisé un moment d'histoires avec les bébés. Un moment tout câlin et rigolo.

La bibliothèque a aussi proposé 2 nouveaux ateliers : Pierre Lacube est venu amuser les petits autour de jeux de société, un après-midi riche en rires et découvertes... Et pour la première fois, Delphine avec son atelier Origami a animé la fabrication de champs de tulipes pour fêter cette super saison du printemps !

Pour continuer sur cette lancée de renouveau, mai et juin vous apporteront des activités autour de l'astronomie avec le

Planétarium mobile et avec l'école de musique.

En mai, le Planétarium Peiresc d'Aix-en-Provence se déplacera à la bibliothèque pour faire découvrir le ciel et les planètes.

En juin, en lien avec la fête de la musique, les professeurs de guitare, violon et saxophone de l'école de musique organiseront leurs cours à la bibliothèque et vous feront découvrir les instruments et leur approche pédagogique.

Nous relancerons également le prix du roman et de la BD de la bibliothèque à partir des 10 livres et Bd les plus lus en 2021. Soyez attentifs et n'hésitez pas à voter !

Trois boîtes à livres vont apparaître dans Saint-Cannat : ouvrez l'œil ! Prenez, lisez, déposez ! A vous de faire vivre vos lectures...

Thierry Jullien
Responsable de la Bibliothèque Edmonde Charles-Roux

Le Festival La Belle Récré fête ses 10 ans !

Les 1er et 2 juillet la fête sera au rendez-vous pour célébrer 10 ans de festivités, de culture et d'art pour la jeunesse ! Fête de la

fin de l'année scolaire, fête de l'arrivée des vacances d'été, le festival la Belle Récré va briller cette année d'un bonheur tout particulier pour souffler ses dix bougies ! Ce n'est pas une date sans importance, car dix ans, c'est le bon moment pour dire qu'un événement est entré dans les mœurs.

din Joseph Richaud nous accueillera pour des retrouvailles ludiques et animées, mais aussi l'esplanade Charles De Gaulle pour un spectacle sous les étoiles.

Avec le soutien de la Municipalité et en particulier de l'équipe Culture, nous vous promettons de beaux moments à vivre ensemble et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dès le vendredi soir pour notre parade d'inauguration !

Le compte à rebours est lancé, les petites mains s'affairent déjà en coulisses depuis de nombreuses semaines, et si vous souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à nous suivre entre autres via notre page Facebook.

Vivement de nous retrouver !

L'équipe de La Belle Récré
labellerecre@gmail.com
<https://www.facebook.com/labellerecre/>

Le programme fait de magie, de musique, de contes, de théâtre et de danse sera dévoilé sous peu avec de belles surprises pour petits et grands... Comme d'habitude, le jar-

École Municipale de Musique Barbizet

L'école de musique poursuit ses activités après cette longue période d'incertitude.

Forte de près de 75 élèves dont beaucoup sont de nouveaux inscrits? l'école de musique propose l'enseignement d'instrument tel que la guitare, le piano, la trompette, le saxophone, la batterie, la clarinette, le violon et la basse électrique, ainsi que des ensembles de pratiques collectives comme le jazz, les musiques actuelles, les musiques traditionnelles et autres ensembles de saxophone.



Tous en scène le 4 juin !

Le samedi 4 juin aura lieu la grande audition de l'école de musique qui nous permettra d'apprécier le travail des élèves et de leurs professeurs qui se produiront sur la scène de la salle Yves Montand à partir de 18h autour d'un répertoire éclectique regroupant les ensembles de pratiques collectives de l'école de musique. Nous vous attendons nombreux pour soutenir les musiciens.

D'autres rendez-vous à noter !

Samedi 7 mai - Journée masterclass de saxophone
Cette journée est organisée par Caroline Levasseur avec comme intervenant Gurvan Péron professeur au conservatoire Darius Milhaud d'Aix-en-Provence, suivi d'une restitution vers 17h30.

Samedi 18 juin - Audition de fin d'année classe de piano de Stéphanie Olympio (10h/12h)
À l'école de musique

Mardi 21 juin - Fête de la musique
À 17h au Jardin Joseph Richaud

Mercredi 22 juin - Ballade musicale
La bibliothèque Edmonde Charles-Roux nous reçoit pour cette ballade inédite !

Samedi 25 juin - Audition de fin d'année de la classe de batterie de Richard Venutolli (10h/12h)
À l'école de musique

À vos agendas !

Lionel Pellissier
Directeur par intérim de l'école



Geste et Harmonie Retour sur scène avec Mary Poppins

Les professeurs de danse et les élèves de l'association Geste et Harmonie sont heureux de vous présenter le spectacle de fin d'année qui aura lieu les 24 et 25 juin au gymnase de la Seigneurie sur le thème de Mary Poppins.

C'est une grande joie pour nos élèves de retrouver la scène après deux années sans spectacle, un bonheur partagé par les professeurs de danse et les bénévoles de l'association motivés plus que jamais dans la préparation de cet évènement.

C'est également un réel plaisir pour nos élèves et nos professeurs d'évoluer à présent dans de belles salles de danse situées au gymnase de la Seigneurie et nous tenions à remercier la Municipalité de Saint-Cannat pour l'aboutissement de ce projet attendu depuis des années.

C'est enfin avec émotion et fierté que les élèves du cours jazz inter, encadrées par Nathalie, ont été sélectionnées aux rencontres chorégraphiques régionales lors des "Ren-

contres chorégraphiques départementales" organisées par la fédération française de danse le 5 mars dernier. Toutes nos félicitations aux danseuses et à leur professeur qui avaient rendez-vous le week-end du 23 et 24 avril au théâtre de la Colonne à Miramas.

La Présidente,
Corinne Martinez



Geste et Harmonie
06 70 56 46 60
gesteetharmonie@free.fr
gesteetharmonie.wordpress.com
facebook.com/gesteetharmonie

Gala de danse

Vendredi 24
et
samedi 25 juin

21h Gymnase de la Seigneurie
Entrée 10 € - Enfants 8 €

Gala de fin d'année Aroma de Cai... Momentos Flamenco

L'association Aroma de Cai, sous la direction de Marithé Sanchez, animatrice-chorégraphe, et danses, a le plaisir de vous annoncer son spectacle de fin d'année, le dimanche 3 juillet.

Les difficultés rencontrées, liées aux obligations du pass sanitaire et vaccinal, ont quelque peu freiné l'élan de beaucoup, et notre association a constaté une diminution de la fréquentation des cours.

Mais notre passion pour cet Art qu'est le flamenco a surpassé ces obstacles et nous sommes heureux de retrouver notre public fidèle à notre rendez-vous annuel.

Les élèves de Saint Cannat, présenteront les chorégraphies de l'année en sévillanes, rumba et flamenco. Nous serons accompagnées de Fras-

co Amador au chant et violon, et de Manuel Amador à la guitare. Pour les petites faims, un Food Truck sera à votre service ! Nous vous attendons très nombreux... Pensez à réserver !

Marithé Sanchez
Animatrice-chorégraphe

Gala Aroma de Cai

Dimanche 3 juillet

19h30 Salle Yves Montand
Entré 12 € - Réduit 10 €
Réservations
06 82 95 59 56



Petit retour en images sur le Carnaval



Merci aux
organiseurs
du Foyer Rural

Le Foyer Rural Des animations pour tous !

Fête du Court métrage

Samedi 19 mars, en partenariat avec la Fédération Départementale 13 des Foyers Ruraux nous avons organisé notre 1ère Fête du Court Métrage. 4 films en accès libre ont été projetés salle Yves Montand :

1 séance Jeune Public : "Jeux pas toujours sages", et 3 séances Tout Public : "60 ans festival d'Annecy", "Des lendemains qui chantent", "En haut de l'Af-fiche". Pour un total de 25 court-métrages. Toutes ces séances ont remporté un grand succès. A renouveler...

Carnaval des enfants

Samedi 26 mars, et pour la première fois cette manifestation a été jumelée avec la Fête du printemps organisée par le Comité des Fêtes en remplacement des Fêtes de Notre Dame annulées pour cause de Covid.

À la surprise des organisateurs un grand nombre d'enfants ont participé à ce défilé.

Dans cette parade animée par le groupe Musical "Les Trompettes du midi", on a pu remarquer un vélo avec une remorque sur laquelle les organisateurs avaient fixé un Caramantran, le chariot "Corsaires" réalisé par l'Association des AIL, de nombreux adultes déguisés et sans oublier pour ce rendez-vous le soleil qui a fait sortir 2 magnifiques mascottes : un poussin et une tortue.

Cette année pas de spectacle en salle, mais après les goûters offerts par les organisateurs de nombreuses places de manèges ont été distribuées aux enfants

Altaïr - Conférence cinématographique

Cette année les conférences cinématographiques ont été beaucoup perturbées par le Covid et l'absence pour maladie des conférenciers. Notre dernière séance était "La Suisse" le lundi 21 mars. On se retrouvera pour la prochaine saison vers de nouvelles destinations !

Parcours du cœur

Dimanche 3 avril, en partenariat avec la Fédération Nationale de Cardiologie nous avons organisé pour la première fois cette manifestation. Celle-ci plus orientée vers le sport, pour faire sortir de chez eux les personnes plus âgées

pour une pratique sportive, et les personnes pouvant rencontrer des difficultés dues à une maladie ou une rééducation.

Sous l'impulsion de la section Kanajog avec leurs responsables, Lauriane et Sylvie, de nombreuses personnes de tous âges ont participé à ces activités (randonnée, jogging)

Devant la salle 4 Septembre une équipe de Pompiers de la caserne de Lambesc ont fait une démonstration d'utilisation d'un défibrillateur.

Le Ciné Jeunes

Mardi 12 avril, et comme souvent aux petites vacances scolaires, projection d'un film à destination des enfants, en l'occurrence, ce mardi-là, Yao, un film de Philippe Godeau avec Omar Sy.

Giono à la fête des plantes et de la nature

Dimanche 23 avril, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative - à l'occasion de la Fête des plantes et de la Nature : projection du film "L'homme qui plantait des arbres" de Giono.

À vos agendas

- Dimanche 15 mai 9h30 : 31ème Fou-lée de la Trévaresse. Course pédestre organisée par l'Association Les Clownies en basket et la Section Kanajog (Informations par voie d'affichage)

- Jeudi 23 Juin : Les feux de la Saint-Jean, Esplanade Charles de Gaulle, avec la participation de la section Kanajog et l'animation Festi Jaïre.

- Du 4 au 8 juillet : 17ème Festival plein air du film provençal. (Programmation en cours)

Le Foyer Rural est partenaire du Sport Santé avec l'Association la MISS (Mission intercommunale Sport Santé) et la Municipalité de Saint-Cannat

- Cet été : en partenariat avec le Comité des Fêtes : le Loto du 15 août et le Spectacle musical du mois d'Août.

Si le Foyer Rural peut maintenir toutes ces activités il le doit à une entente inter associations : Le Comité des Fêtes, le Syndicat d'Initiative, l'Association Vitrites et Métiers et le soutien de la Municipalité de Saint-Cannat.

Le Président,
Christian Jourdain

La Fête du printemps Une nouvelle manifestation bien orchestrée !

Les 25, 26 et 27 mars derniers, la Fête du printemps, organisée conjointement par différentes associations, a marqué le début des beaux jours....

Petits et grands ont eu un grand choix de loisirs pendant ces trois jours : la fête foraine proposée par le Comité des Fêtes, la pêche à la truite initiée par la Truite du Bailli, le carnaval orchestré par le Foyer Rural et le tournoi de pétanque organisé par la Boule joyeuse moderne.

Pour clôturer ces journées de festivités, le Cofet avait programmé le groupe "Jazz Band" de Pelissanne qui a fait vibrer et danser le public présent à l'Espace Coopérative.

Une manifestation réussie à renouveler l'année prochaine !

Le Syndicat d'Initiative



Une fête foraine très attendue



Pêche à la Touloubre



Le Maire, le Premier adjoint et Jacques Catelin clôturent la fête avec le Big Band



Lou Printems Prouvençau

Le 6 mars dernier, les Farandoulaïres Sestian ont organisé une belle journée entre danse, musique et repas

Hommage et reconnaissance à la Comtesse Saint-Priest d'Urgel

Fin février dernier, les Amis du Vieux Saint-Cannat ont eu à déplorer la disparition de la Comtesse de Saint-Priest d'Urgel, médiéviste distinguée, professeur à l'université d'Avignon et des Pays du Vaucluse et membre d'honneur de l'association, pour avoir fidèlement contribué à ses activités culturelles... Très attachée à Saint-Cannat et considérant aussi les liens du Conservateur avec l'illustre Institution, elle a exprimé son souhait, dès après le décès (2004) du Comte de Saint-Priest d'Urgel, Bailli de l'Ordre Souverain de Malte, de faire don au Musée de Saint-Cannat de son costume, de sa coule et de divers ouvrages (dont un de 1643) sur l'Histoire et Statutys de l'Ordre... Une prestigieuse donation et désormais inscrite parmi les collections du Musée Suffren et en partie déjà exposée.

Jean-Claude Klein,
Conservateur du Musée.



Andrea Fourton Bellini "attaquant pointe" de l'équipe U13 de Water-polo du Pays d'Aix Natation.

Comme sa sœur, Andrea est un "aquatique". Il évolue maintenant depuis 4 ans au sein des équipes de water-polo du Pays d'Aix Natation, U9, U11 et à présent U13. Cette année est bien l'année de la reprise après la crise sanitaire qui a privé beaucoup de sportifs de compétitions (qui plus est en sport d'équipe).



Après une première expérience internationale en juillet 2019 en Italie alors qu'il avait seulement 10 ans, Andrea aborde en 2022 les compétitions régionales et nationales avec des objectifs fixés, le regard tourné vers les échéances U15 et les futures sélections nationales. Cette année, Andrea et l'équipe U13 du PAN ont su se faire remarquer au tournoi de la BCup organisée à Venelles en février 2022 où ils terminent en troisième position, trébuchant contre une équipe de Monaco très en forme. Qu'à cela ne tienne, revanche est prise à Noisy le Sec quelques semaines après où cette même équipe s'adjuge le tournoi en gagnant tous les matchs disputés ce week-end là en région parisienne.

Andrea Fourton, scolarisé au Collège Privé de la Chesneraie depuis sa

sixième, profite de la classe sport qui lui permet de pratiquer son sport dans le cadre même de sa scolarité. Aux portes de la sélection PACA de Waterpolo des moins de 13 ans, Andrea fait actuellement partie des 15 joueurs pressentis à évoluer dans cette sélection pour aller défendre les couleurs de la région lors des prochains Championnats de France. Avant cela, cette belle équipe s'alignera au tournoi de la Calad Cup à Villefranche sur Saône les 30 avril et 1 et mai puis à Sete les 28 et 29 mai et enfin à Monaco en juin pour clore la saison en région.

Andrea occupe son poste de "pointe" dans cette équipe de water poloistes qui évoluent ensemble depuis maintenant des années et que nous ne manquerons pas de retrouver dans les années à venir dans leur chemin vers le haut niveau.

Le coach de l'équipe d'Andrea

Le Sporting Club sur tous les fronts !

On prépare déjà la rentrée

La saison 2022/2023 au Sporting Club de Saint-Cannat se veut ambitieuse et nous travaillons déjà pour parvenir à atteindre nos objectifs.

Avec une équipe motivée, investie, et affectée au football animation pour les enfants de 5 à 13 ans, nous vous accueillons dès aujourd'hui pour préparer la saison prochaine.

Tous nos entraînements de cette fin de saison sont ouverts aux essais. Alors... viens découvrir tes futurs coéquipiers et éducateurs au SCSC !

Le match France-Côte d'Ivoire... Nous y étions !

Vendredi 25 mars dernier, enfants, éducateurs et parents étaient au Stade Vélodrome pour assister au match France-Côte d'Ivoire.

Un rêve pour certains enfants qui se sont régalez...

Merci aux parents qui nous ont accompagné et aidé dans ce projet, et merci les bleus pour cette victoire qui restera gravée dans la mémoire des enfants...

Une fin de saison riche en tournois

En cette fin de saison, le Sporting Club de Saint-Cannat accueillera plus de 2000 enfants sur 6 dates. Une énorme visibilité pour le club et la Commune !

Save the dates !

- Samedi 16 avril pour les U6-U7-U8-U9 (54 équipes, environ 380 enfants),
- Jeudi 26 mai pour les U10-U11 (44 équipes, environ 520 enfants),
- Samedi 28 mai pour les U12-U13 (48 équipes, environ 580 enfants),
- Samedi 12 juin pour les U15 (20 équipes, environ 280 enfants),
- Samedi 4 juin pour les U17 (20 équipes, environ 280 enfants),
- Samedi 3 juillet pour les U13 à 11 U15 (20 équipes, environ 280 enfants).

Nous en profitons pour remercier la Municipalité de Saint-Cannat qui nous aide grandement à préparer ces événements, comme l'ensemble de nos partenaires qui font que nous pouvons encore cette année organiser de superbes tournois. Et aussi, tous les bénévoles, éducateurs, parents ou licenciés qui ont déjà côché ces dates pour faire de ces tournois une belle réussite... et qui sauront vous recevoir avec leurs plus beaux sourires... On a hâte !



Jean-Michel Combet
Pour l'équipe du Sporting Club
sportingclubstcannat@free.fr
facebook.com/sportingclubstcannat.scsc

Une nouvelle étape au Handball Concernade



L'équipe seniors féminines ayant évolué au plus haut niveau régional en jeunes.

Après deux saisons perturbées par la pandémie, nous avons connu une saison 2021-2022 presque normale puisque les championnats vont être menés à leur terme. Elle a cependant été compliquée dans notre fon-

ctionnement avec des championnats jeunes à plusieurs phases, de nombreux reports et les consignes sanitaires. Avec des compétitions se terminant au mois de mai, il est possible de tirer un premier bilan au moment où nous écrivons ces lignes. Sur le plan quantitatif, nous avons retrouvé notre plus haut niveau avec plus de 200 licenciés. Nous avons 10 équipes en compétitions mais aussi des loisirs et une école de hand qui jouent régulièrement en match amical ou en tournoi. Nous avons enfin lancé une activité sport-santé avec le handfit.

Nos -15 ans garçons ont été solides en région tandis que nos -13 garçons découvraient ce niveau. Notre équipe -15 féminine composée presque entièrement de débutantes termine à la 2e place de la poule départementale. Une de nos équipes U11 mixte est également 2e. Les autres équipes de jeunes ont connu des fortunes diverses mais la progression est intéressante pour toutes. L'année prochaine, nous aurons une équipe -17 et une équipe -11 fé-

minines en plus.

Du côté des adultes, nous garçons devraient finir en première moitié de tableau avec une équipe jeune, ce qui donne des ambitions pour la saison prochaine. Les filles sont encore en course pour le titre et vont se qualifier pour le tournoi d'accession au niveau régional avec de bonne chance de réussite. Le regret de la saison est la défaite en 1/32e de finale de la Coupe de France contre Vaison la Romaine, que nous avons dominé en championnat.

Avec l'ouverture du gymnase de La Seigneurie, notre club va disposer d'un outil supplémentaire pour l'aider à grandir. Nous préparons déjà la saison 2022-2023.

N'hésitez donc à nous rejoindre sur nos entraînements tout le mois de mai et le mois de juin.

Bien sportivement

L'équipe du Handball Concernade

06 85 66 80 18
www.hbconcernade.com



1ère compétition à St Cannat avec un tournoi -9 ans mixte (clubs de Cadenet, Plan d'Orgon, Apt).

Du nouveau chez les kinés du sport !

siques adaptées se feront au nouveau Pôle Santé Espace Daumas. Les Kinés interviennent en cabinet et aussi et surtout à domicile.

Pôles Santé Frank Ménéroux

- Cabinet 3 place de la République
- Pôle Santé à l'Espace Daumas - Rd7n
1er étage à côté des Urgences médicales
Consultations sur rendez-vous
06 89 95 17 28

(Un seul numéro de téléphone pour la rééducation : 04 42 57 27 89)

Enora Morvan

Consultation en cabinet et domicile
Kiné spécialiste en Rééducation Uro Gynécologique
Spécialiste en rééducation du pré partum et du post partum
Pratique la Kiné générale et orthopédique
Enora animera des ateliers de Yoga post partum pour jeunes mamans ainsi que de Gymnastique pré partum.

Emmanuelle Doat

Consultation en cabinet et domicile
Kiné généraliste, orthopédique, neurologie, post op, thérapie manuelle.

Scott Ménéroux

Consultation en cabinet et domicile
Thérapie manuelle
Orthopédie post op
Enseignement et encadrement du Crossfit
Coach sportif diplômé d'Etat
Consultation en cabinet et domicile

Wesley Ménéroux

Consultation en cabinet et domicile
Kiné orthopédique, post opératoire, neurologie et Kiné du Sport
Enseignement, coaching privé et encadrement du Crossfit
Diplômé de Crossfit level1

Franck Ménéroux

Consultation en cabinet et domicile
Kiné respiratoire du nourrisson
Kiné pédiatrique (traitement des torticolis congénitaux et plagiocéphalies de bébé, scoliose)
Kiné du Sport
Directeur de l'école du dos (enseignement du Yoga, pilates, stretching)

Unité Ostéopathie

Le cabinet d'Ostéopathie de Franck Ménéroux sera situé au Pôle Santé Espace Daumas.
06 89 95 17 28

Kanajog et compagnie

Les jours rallongent, fini la frontale ! Nos entrainements colline nous permettent d'allier sport et nature. Nos joggers enchainent les courses et les défis, mais le côté cool est aussi au rendez-vous. Endurance, fractionné, sortie longue, sortie cool.

La course de la Trévaresse le 15 mai arrive à grand pas...

La flamme de la Saint Jean le 23 juin aussi... Nous en serons avec une équipe de choc les porteurs en partant d'Arles pour le Foyer Rural ...

Un beau planning en vue. Un défi de 150 km à faire au cours du mois de mai...après tout, cela ne fait pas plus de 4, 838 Km/jour ! Sachant qu'il est recommandé de faire un minimum de 10 000 pas par jour (environ 7km) nous pouvons le faire ! Restons en forme !

Nous sommes heureuses, en tant que coaches, d'avoir une si belle équipe et nous espérons que la famille va s'agrandir ! Alors n'attendez plus ! Mettez vos baskets et venez gambader avec nous.

Lauriane Morel et Sylvie Boulinguez
Coaches à Kanajog



Le Boxing Club Saint-Cannat Un club en mouvement !



Le week end du 8 avril une chasse aux œufs a été organisée par le club afin de permettre aux adhérents et villageois de partager un moment festif. Nous remercions Mr le Maire de sa visite ! Nous renouvellerons cette action l'année prochaine en partenariat avec la Municipalité si cela est possible.

Le week end de pâques notre coach était sur Paris pour les championnats de France de Kick light, et représentait dignement notre club et notre village.

Un club présent sur de nombreuses manifestations de la FFKMDA.

Il est important de noter que notre coach est désormais responsable, au sein de la Fédération, de la Ligue féminine, Jeunesse et Handicap !

Le 25 mars nous étions au Dôme de Marseille pour la seconde édition de l'Aréna Goliath MMA avec au programme 10 combats professionnels.

Deux Open nationaux, "Open du Sud" Kick Boxing et K1 ouverts à l'ensemble des clubs, toutes disciplines, nous donnent par ailleurs de belles occasions de faire nos preuves ! Le premier les 23 et 24 avril à Château Arnoux (04), était pluridisciplinaire avec les enfants en assaut sur tapis et les adultes en plein contact sur ring dans leur discipline de prédilection. Le second se déroulera les 28 et 29 mai aux Angles (84).

Nous étions aussi, en tant que spectateurs au Gala des Gladiateurs du 23 avril à la salle Vallier de Marseille et nous serons à celui du 7 mai au Palais des Sports de Marseille pour l'Octo-Fight.

Save the date !

Le 26 juin nous organisons un loto ouvert à tous qui se tiendra à la salle 4 Septembre à partir de 14h.

Pour la rentrée de nombreux événements seront à l'honneur à Saint-Cannat, notamment un stage féminin organisé par la FFKMDA, ainsi que l'organisation d'un championnat PACA. Vous en saurez plus à la rentrée.

Nous remercions la Municipalité de nous avoir obtenu un créneau au Dojo, ce qui nous évite beaucoup de manutention et de prendre du retard sur notre cours.

En espérant avoir d'autres créneaux pour la rentrée.

L'équipe du Boxing Club

06 83 53 90 24
gautierkatia13@gmail.com
facebook boxingclubsaintcannat

**Loto du Boxing Club
Dimanche 26 juin
14h Salle 4 Septembre**

La vie du club de tennis Entre championnats et tournois

La saison vient de s'achever et les résultats sportifs sont cette année, exceptionnels.

L'équipe féminine a réussi un parcours très honorable, les trois équipes masculines montent dans leurs divisions supérieures et trois équipes jeunes sont arrivées dans les phases finales.

Les U12 ont gagné leur championnat et deux autres sont encore en course.

Après ces années éprouvantes de crise sanitaire, les membres du club ont révélé un appétit de tennis, et l'utilisation des courts couverts comblent les joueurs et les familles. Plus besoin de calculer les reports de séances, et les enfants sont à fond dans leurs entrainements.

Nos trois enseignants - Nils Lepêtre, Andres Martin et Jo Kanar - se sont montrés à la hauteur et ont réussi à élever le niveau dans toutes les catégories. Le tournoi annuel, interrompu pendant

2 ans, reprend et les constat que notre réputation est restée au plus haut niveau est prouvé par le nombre de demande des joueuses et joueurs.

Depuis le 15 avril les matches se déroulent chaque jour à partir de 17 heures et le week end toute la journée. Pour continuer sur la bonne ambiance des années précédentes, un barbecue sera organisé les vendredis soirs de ce tournoi, et nous savons déjà que nos amis sportifs seront nombreux.

Toutes les personnes qui veulent se joindre à ces festivités seront les bienvenues, à condition de venir auparavant prévenir et réserver.

Le Bureau reste présent, solide et solidaire dans cette époque pour le moins bousculée, et le sport une bouffée d'air frais.

Profitons-en tous !

Le Président, TCSC
Jean-Paul Brunel 04 86 31 36 76 / tcsc@sfr.fr

Nage avec Palme Kalliste qualifiée en équipe de France Junior 2022 !



Après avoir clôturé l'année 2021 avec une médaille d'argent au 400 mètres lors des rencontres internationales des U16 en Hongrie, Kalliste Fourton Bellini démarrait cette année 2022 pleine d'objectifs.

Toujours cadette, elle visait alors les qualifications en Juniors et mettait tout en œuvre pour y arriver : plus d'entraînements, plus d'efforts !

Les résultats n'auront pas tardé. Si le premier Meeting de Vittel en février permettait à Kalliste de mesurer la difficulté de ses objectifs, après un stage Elite à Epinal, les résultats ne tardèrent pas.

Dès le meeting de Rennes en mars puis au Meeting d'Aix en Provence le 2 avril, les chronos de Kalliste prenaient de l'altitude jusqu'à atteindre le "Graal" dimanche 3 avril en réalisant le minima requis à sa qualification en Équipe de France Junior à tout juste 14 ans.

Après avoir inscrit son nom en janvier sur les listes ministérielles des sportifs de Haut Niveau français, Kalliste l'ins-

crit à présent dans l'Équipe de France Juniors Collectif Nage avec Palme qui ira défendre nos couleurs aux Championnats d'Europe Juniors à Poznan en Pologne du 20 au 26 juin prochains. Mais si cela reste l'objectif de son année, d'autres étapes sont à franchir.

Après une médaille de bronze (100 mètres IS) et une médaille d'or au relais 4x100 mètres avec un Record de France) en Coupe du Monde à Lignano (Italie) en mars, une Coupe du Monde à Leibzig le 23 avril, elle participera aux Championnats de France N1 à Aix en Provence le 19 Mai puis aux Championnats de France Eau Libre à Sanguinet début juin où elle tentera de se qualifier aux Championnats du Monde Eau libre qui se tiendront en Italie en Septembre prochain.

Un programme chargé pour cette collégienne st cannadène qui passera également son brevet des collèges avant d'aborder le Lycée dès le mois de septembre.

Le coach de la team de Kalliste



Ils vont en finale...



Les vainqueurs

Le collège des Garrigues à l'heure olympique

Par suite de la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une Semaine Olympique et Paralympique (SOP) est organisée chaque année par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec le mouvement sportif français. Cette année, elle a eu lieu du 24 au 28 janvier et le collège des Garrigues de Rognes a participé pour la première fois à cet événement.

Cette semaine a permis aux enseignants d'utiliser le sport comme outil pédagogique, de sensibiliser aux valeurs de l'olympisme, de faire découvrir

des disciplines olympiques et paralympiques non enseignées dans l'établissement, et de faire changer le regard des élèves sur le handicap.

A l'initiative de cette action, Myriam Baverel, vice-championne olympique de Taekwondo aux JO d'Athènes 2004 et résidente à Rognes, et les professeurs d'EPS du collège.

A l'occasion de cette SOP, les élèves ont travaillé sur les hymnes en musique, sur les anneaux olympiques en arts plastiques ou sur la vie de Jesse Owens en français et histoire. En EPS ils ont pu découvrir le Taekwondo, l'Écime, le Hand

fauteuil, le Badminton fauteuil et le Tir à l'arc. Un grand merci aux bénévoles de l'AUC Taekwondo, de Provence Sport Taekwondo, du Comité 13 de Badminton, du Comité Départemental Olympique et Sportif, des Archers des Costes, de l'AUC Escrime, du Handfauteuil Mazan, pour leur aide, leur encadrement et leur temps passé auprès des élèves.

Le collège des Garrigues est d'ores et déjà conquis pour rééditer cette expérience en 2023.

Laurent Richelmi
Professeur d'EPS au Collège de Rognes

Journées du championnat de pétanque des clubs "Vétérans" Ils l'ont fait !

On peut remercier Zeus et Éole qui, grâce à une formidable météo, ont permis à une centaine de joueurs de s'exprimer pleinement lors des phases préliminaires du championnat départemental des clubs dans la catégorie "Vétérans".

Un championnat bien représenté
À cette occasion, la Boule Joyeuse Moderne recevait, mercredi 13 et jeudi 14 avril, sur le boulodrome "Jules Pellissier", les clubs de La Pétanque Carryenne, de la Boule Mimétaine, la Boule Verte de Biver, la Boule Barquaise de Fuveau, la Boule Puyricardenne, La Boule Communale de St Chamas et l'Amicale Bouliste d'Éguilles. Ces équipes de 8 joueurs, réparties en deux poules de 6, ont rencontré toutes les équipes adverses au cours de 6 parties en tête à tête, 3 doublettes et 2 triplettes. À l'issue de ces deux journées, deux d'entre elles seront qualifiées directement pour les phases finales qui se dérouleront les 22 et 23 juin prochains et disputeront le titre de champion dé-

partemental des Bouches-du-Rhône. Deux équipes représentaient la Boule Joyeuse Moderne et si les fortunes ont été diverses au cours de ces deux journées, on retiendra principalement la qualification directe de l'une d'elles, composée de : Max Hampartzoumian, Jean-Luc Cavallo, Jean-Jacques Cissal, Marc Riperto, Denis Poli, Luc Valès, Pierre Movsessian et Alain Pereyron.

Bonne humeur et convivialité au programme !
Pour passer ces phases qualificatives, il leur aura fallu jouer quelques 15 parties et, pour tenir "la route", se restaurer dans la bonne humeur et la convivialité. C'est là que sont entrés en jeu les bénévoles du club, en leur permettant, grâce à nos nouveaux locaux, récemment agrandis et rénovés par la Municipalité, de déjeuner agréablement sur place. Aux menus figuraient poulet basquaise au riz, daube provençale, accompagnés d'entrées "charcuterie", crudités, sans oublier la ronde des fromages et des-

serts. Pour que ces deux journées se passent à merveille, il nous fallait un Maître-ès-fourneaux, André Desbissans, qui aura fait l'unanimité auprès de tous avec des éloges bien mérités !

Merci, bien évidemment à tous les acteurs de cette belle réussite, qu'ils soient joueurs, spectateurs ou bénévoles !

D'autres aventures ont eu lieu le samedi 23 avril avec le concours d'ouverture de la saison "officielle" en Doublettes choisies, puis le vendredi 29 avril à l'occasion du premier tour de la Coupe de France des clubs qui nous a permis de recevoir le Club de la Boule de l'Élysée.

N'hésitez pas à venir encourager nos joueurs à chaque concours ou championnat !

Frédéric Motha
Secrétaire général
de Boule Joyeuse Moderne
laboulejoyeuse123@orange.fr

Course de la Trévaresse
Tous avec nous le 15 mai !

En partenariat avec le Foyer Rural, l'association Clownies en Baskets organise une course et une marche nordique chronométrée de 10.5 km avec un parcours 80% colline. Cette course est 100 % écologique, avec un ravitaillement bio et local. Un village écologique sera présent sur l'Esplanade Charles De Gaulle avec différentes animations toute la matinée. Vous pourrez également vous y restaurer avec un Food Truck et boire une bière au Beer Truck. La course est aussi caritative ! Sur chaque dossard 1 € sera versé au "Rire Médecin"*. Cet événement se veut familial et convivial. On vous attend nombreux !

Lauriane Morel
Pour les Clownies en Baskets

*Depuis 30 ans, la volonté de "Rire Médecin" est que le plus grand nombre d'enfants hospitalisés et leur entourage (familles, proches et soignants), puissent bénéficier de rencontres personnalisées assurées par des clowns professionnels, intégrés dans la communauté de soins.

COURSE DE LA TRÉVARESSE
DIMANCHE 15 MAI

Inscriptions en ligne sur www.courirenfrance.com

Retrait des dossards et inscription sur place :
Salle 4 Septembre à partir de 7h30
Départ de la course 9h
Départ de la marche 9h30
Animation sur le village écologique jusqu'à 13h
Informations et contact 06 76 94 94 93
lauriane.morel@gmail.com

Sporting Club
Féminin Saint-Cannat

Rendez-vous le 19 Juin 2022 pour le tournoi annuel de Football Féminin senior au complexe sportif Albert Barre



La GV ! En tenue printanière !

La crise sanitaire n'est pas terminée (chacun continue de faire attention à l'autre) et d'autres déstabilisations géopolitiques sont venues assombrir l'horizon de nos vies. Cependant le printemps s'est installé avec son lot de belles choses à retrouver comme chaque année et une énergie nouvelle se fait sentir.

Les activités de la GV se poursuivent jusqu'à l'été avec dynamisme et constance, la nature est arpentée avec plaisir et certaines activités, comme le Qi-gong peuvent recommencer de se dérouler en extérieur ! Depuis le 28 février dernier la majorité des activités de la GV se déroulent dans les nouveaux locaux municipaux de la Seigneurie, locaux lumineux et accueillants dans lesquels nous prenons nos marques !

Nous espérons que vous continuerez de nous rejoindre comme vous l'avez fait depuis cette rentrée 2022 et de "goûter" à la palette toujours riche de nos propositions d'activités assurées par une équipe d'animateurs compétents et créatifs dans un esprit toujours convivial et solidaire.

Pour rappel, à la GV on peut trouver : Gym tonic, gi-gong, Aéro dance, renforcement musculaire, stretch/Pilates, hit, gym douce, équilibre mémoire, Energy stretch, marche nordique et marche santé... Des cours d'essais sont tou-

jours possibles dans vos choix sportifs pour vous aider à vous déterminer...

Avant d'arriver à la fin de cette saison sportive, tout en préparant la saison prochaine 2022-2023, nous concluons l'année en juin par une marche randonnée avec pique-nique et un apéritif festif permettant de se retrouver et d'honorer notre esprit de partage. La faisabilité et les dates, compte tenu du contexte sanitaire toujours fragile, seront communiquées dès que possible.

Toujours content de vous retrouver nous vous souhaitons un joyeux printemps !

Sportivement vôtres,
Le Bureau de la GV
gystcannat@gmail.com



EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

DES'ACCORD(S)

Deux années se sont écoulées depuis les élections municipales de 2020 au cours desquelles vous nous avez témoigné votre confiance pour administrer notre commune et conduire les projets pour lesquels nous nous sommes engagés. Ce mandat a débuté dans un contexte très particulier avec une crise sanitaire qui a profondément transformé le monde dans lequel nous vivons. Les premières réunions de travail et l'installation du Conseil Municipal renouvelé qui comptent plus de 50% de nouveaux élus n'a pas été facilité par les conditions restrictives et la nécessité de travailler le plus souvent en distanciel.

Pour autant, les Commissions municipales et différents groupes de travail ont été constitués et se sont réunis de façon systématique en présence des élus de l'opposition pour débattre en amont des projets de délibération soumis au vote du Conseil Municipal. Les échanges entre les membres de notre majorité ont toujours été constructifs au sein d'un collectif qui s'est mis en place petit à petit et au sein duquel chacun peut s'exprimer et donner son avis afin de nourrir les idées et s'accorder pour développer durablement notre commune et construire son avenir.

Le 14 avril dernier, le 3ème budget primitif de ce mandat de transition a été présenté au Conseil Municipal. Il s'agit d'un budget total de 12 850 519.59 € dont 6 795 758.82 € en section d'investissement.

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Promesses et désillusions !!!

Lors du conseil municipal du 29 mars dernier, une surprise attendait les élus de la majorité...

Un point de l'ordre du jour concernait la cave coopérative et nous nous réjouissions que le grand projet de la dernière campagne électorale de Monsieur le Maire, soit, enfin, abordé. Hélas, trois fois hélas, ce dossier est, une fois de plus, comme lors des précédents mandats, reporté aux calendes Grecques.

En effet il n'est, finalement, apparu au programme du conseil que sous la forme d'une simple ligne budgétaire ; "Étude d'aide à la décision pour le prochain mandat" !!! Un enterrement de première classe, de ce dossier, vous l'aurez compris. Nous avons fait part de notre étonnement et nous avons demandé, en joignant, pour l'occasion, notre voix à celles de plusieurs élus de la majorité (qui travaillaient sur ce dossier), les raisons de cet abandon, en rase campagne, des ambitions de Monsieur le Maire pour notre chère commune.

La construction de ce budget équilibré en dépenses et en recettes a fait l'objet d'un travail structuré entre les cadres de la collectivité et les élus que je souhaite ici remercier.

Le défi était de taille et nous l'avons relevé ! Ce travail collectif a permis de faire face à certaines difficultés et de trouver des solutions.

Malgré une augmentation forte du coût des énergies qui devrait avoisiner les 100%, une revalorisation salariale réglementaire qui devrait alourdir les dépenses de personnels de plus de 4% et un taux d'inflation qui risque d'être le plus haut jamais observé depuis plus de 25 ans sur le territoire national, le budget présenté assure une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Année après année, les excédents réalisés par des efforts de bonne gestion ont permis de constituer des réserves et de financer une politique d'investissement dynamique depuis le début de ce mandat qui se poursuivra cette année sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les bases communales des impôts et des taxes. Tout cela reste également possible grâce aux financements de nos partenaires institutionnels (Département, Métropole, Région).

Par ailleurs, les nombreuses demandes de subventions sont décidées de façon concertée par les élus de notre majorité lors d'une commission dédiée aux prochaines opérations d'investissement dans notre village.

Fort de ces constats chiffrés et en seulement deux ans, de nombreuses opérations structurantes ont été réalisées ou seront très prochainement lancées : gymnase, tennis couverts, modernisation de l'éclairage de la salle 4 Septembre, travaux d'aménagement urbains, réhabilitation du local du boulodrome Jules Pellissier, aménagement du parc de la Seigneurie, jardins partagés, extension du groupe scolaire, ...).

Comment peut-on alors prétendre que les élus de la nouvelle équipe sont restés peu mobilisés voire inactifs depuis deux ans ? Comment peut-on alors prétendre qu'aucun dossier de subvention n'a été déposé ? Je vous laisse le soin chers administrés d'en juger par vous-mêmes en sachant que les comptes de gestion, le compte administratif 2021, le budget primitif 2022 et tous les rapports du dernier Conseil Municipal ont été approuvés à l'unanimité y compris par les deux élus de l'opposition présents ce jour-là et disposant de deux pouvoirs.

Je ne vous cache pas notre contentement à les voir s'inscrire dans une opposition constructive au service de l'intérêt général mais laissant apparaître un contraste saisissant avec une opposition de principe mensongère qui n'a d'intérêt aujourd'hui que pour celui qui l'incarne. « La communication, c'est bien, l'action, c'est mieux » !

Joël Levi-Valensi

Premier Adjoint au Maire

Finances, Budget et Économie

Vie Associative et Équipements

l'avenir de Saint-Cannat.

Et comme Monsieur le Maire aime bien le commerce local (!!!), il a fait voter un arrêté (certes obligatoire) sur l'occupation des sols publics par les commerçants, et ce alors que la crise, liée à la pandémie et à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe, frappe durement notre tissu économique de proximité. Ce qui est désolant dans cette démarche, c'est que nous avons proposé une solution transitoire et ce afin de ne pas pénaliser dans l'immédiat nos commerçants, solution qui permettait de rencontrer les acteurs du secteur afin d'échanger avec eux des modalités de cette taxe. La proposition de l'opposition n'a même pas été soumise au vote, ce qui aurait laissé le choix à l'ensemble des élus y compris ceux de la majorité, de se prononcer sur notre solution, un déni de démocratie auquel nous sommes, malheureusement, trop souvent confrontés...

Article écrit par Georges Besse, Sandrine Rochex, Paul Vidalou, Catherine Barriere.

NAISSANCES

23.11.2021	Antone, fils de Guillaume Ciccolini et Laurène Frattini
04.12.2021	Léna, fille de Guillaume Monange et Karine Guiselin
14.12.2021	Mathias, fils de Guillaume Pastor et Johanna Da Ros
21.12.2021	Clémence, fille de Yannick Ricordel et Aurore François
23.12.2021	Soan, fils de Benjamin Pinel et Elodie Lelandais
10.02.2022	Lila, fille de Benjamin Dumas et Laurie Maggiore
07.03.2022	Ettore, fils de Thomas Gugliucciello et Mélanie Champagnon
19.03.2022	Paul, fils de Christopher Cilia et Stéphanie Liotta
24.03.2022	Aeden, fils de Erwan Thill et Cheryl Sno
11.04.2022	Mia, fille de Samuel Wilhem et Manon Ivaldi-Lagere

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

NB : seules sont publiées les naissances pour lesquelles les parents font expressément la demande par courrier ou par courriel. Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978

MARIAGES

05.02.2022	Guillaume Pastor et Johanna Da Ros
26.03.2022	Lionel Paizy et Ève Tourniaire

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

17.12.2021	Ascension Garcia veuve Molina à Saint-Cannat
20.12.2021	Oreste Boscia à Saint-Cannat
30.12.2021	Roger Lan à Aix-en-Provence
31.12.2021	France Dubois-Viales épouse Saliba à Saint-Cannat
05.01.2022	Henri Castinel à Aix-en-Provence
07.01.2022	René Richaume à Aix-en-Provence
12.01.2022	Maurice Zabot au Puy Ste Réparate
13.01.2022	Denise Banti veuve Noguera à Saint-Cannat
14.01.2022	Yvette Faure veuve Pignatell à Saint-Cannat
16.01.2022	Hanna Brytcheva veuve Vachtchenko à Aix-en-Provence
17.01.2022	André Foucher à Saint-Cannat
21.01.2022	Louis Bulkowski à Aix-en-Provence
24.01.2022	Andréa Delaval veuve Canet à Saint-Cannat
25.01.2022	Odile Ballerini à Aix-en-Provence
29.01.2022	Josette Gerbaud veuve Raso à Saint-Cannat
02.02.2022	Mireille Gregoire veuve Pardell à Saint-Cannat
07.02.2022	Éliane Stefani à Saint-Cannat
11.02.2022	Simone Marcher veuve Farmanian à Saint-Cannat
12.02.2022	Patrice Cauet à Saint-Cannat
16.02.2022	Jacqueline Afkerian veuve Ohan-Tchelebian à Saint-Cannat
17.02.2022	Claude Larello à Saint-Cannat
17.02.2022	Pierrette Arrive veuve Mulero à Saint-Cannat
20.02.2022	Georges Wallet à Aix-en-Provence
21.02.2022	William Rees à Saint-Cannat
21.02.2022	Jacqueline Cramotte veuve Garessus à Saint-Cannat
01.03.2022	Dina Delmonte à Saint-Cannat
03.03.2022	Alain Flohic à Aix-en-Provence
07.03.2022	Jean-Paul Liardet à Aix-en-Provence
21.03.2022	Aimée Crespini veuve Beltrando à Saint-Cannat
25.03.2022	Colette Robert née Verdié au Puy Ste Réparate
28.03.2022	Marie Fellmann veuve Peyron à Saint-Cannat
30.03.2022	Yvette Bruna veuve Carrière à Cavailon
17.04.2022	Mireille Teissier veuve Genre à Saint-Cannat
18.04.2022	Jacqueline Lloret veuve Tomachot à Saint-Cannat
19.04.2022	Angèle Desserey veuve Carminati à Saint-Cannat
21.04.2022	Jeannine Depoyan épouse Miquel à Saint-Cannat

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

Ville de
SAINT-CANNAT

Nuit des
BACCHANALES

Saint-Cannat 

21 SAMEDI
MAI

THEATRE
STAND UP
JAZZ



*Vitrines
& Métiers*
SAINT-CANNAT



CHATEAU
MONTAURONE
www.chateau-montaurone.fr



f saintcannatofficiel @